

LICENCE 3
SCIENCES DE L'ÉDUCATION

ANNEE UNIVERSITAIRE
2018-2019

Sommaire

I. Présentation de la licence	4
A. Département Sciences de l'éducation	4
B. Enseignants-chercheurs et leurs thématiques de recherche	2
C. Objectifs de la Licence	7
D. Schéma général des études universitaires (LMD)	7
E. Poursuite d'études et débouchés professionnels	8
II. Organisation du Coursus	9
A. Structure de la Licence	9
B. Répartition par année	11
C. Stage de « découverte » et stage « d'observation »	14
D. Projet tutoré en L2	14
E. EC Libres	14
F. Journée « Avenirs »	15
G. Appui orthographique : « Projet Voltaire »	15
III. Formalités administratives et pédagogiques	17
A. Conditions d'accès	17
B. Inscriptions pédagogiques web	17
C. Formats de cours proposés	18
D. Modalités de contrôle des connaissances	18
E. Règles de validation du contrôle des connaissances	19
F. Modalités de passage en L2 et en L3	20
G. Délivrance des diplômes	20
H. Durée des études	21
I. Avertissement sur le plagiat	21
J. Inscription aux enseignements transversaux	23
IV. Informations pratiques	26
A. Moodle	26
B. Espace numérique « mon ep8 » (ENT)	27

C. Le SCUIO IP _____	27
D. Salle informatique en libre-service _____	28
E. Service social étudiant du CROUS _____	28
F. Relations internationales _____	29
G. Services d'Action culturelle et artistique (ACA) _____	29
V. <i>Mémo étudiant</i> _____	30
A. A lire _____	30
B. A faire _____	30
C. Pour contacter les enseignants _____	30
VI. <i>Présentation détaillée des enseignements (EC)</i> _____	31
A. Présentation par semestre _____	31
B. UE de majeure Sciences de l'éducation _____	33
C. UE Repérages dans les champs de pratiques _____	51
D. EC transversaux _____	82
E. Récapitulatif Licence 3 _____	87

I. Présentation de la licence

A. Département Sciences de l'éducation

Responsable de la Licence

Florence ELOY

florence.elay@univ-paris8.fr

Responsable Licence 1

Mej HILBOLD

mej.hilbold02@univ-paris8.fr

Responsable de la Licence 2

Florence ELOY

florence.elay@univ-paris8.fr

Responsables de la Licence 3

Nicole BLONDEAU

nicole.blondeau@wanadoo.fr

Delphine LEROY

delphine.leroy05@univ-paris8.fr

Coordination des secrétariats du département des Sciences de l'éducation

Mérick BORES

01.49.40.66.54

respSDE@univ-paris8.fr

Secrétariat de la Licence

Maggy WILFRID

01.49.40.66.84

lsde@univ-paris8.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	Fermé	14h00 - 16h00
Mardi	9h00 - 12h30	14h00 - 16h00
Mercredi	Fermé	14h00 - 16h00
Jeudi	9h00 - 12h30	Fermé
Vendredi	9h00 - 12h30	Fermé

Directeur de l'UFR Sciences de l'éducation

Stéphane BONNERY

01.49.40.66.51

stephane.bonnery@wanadoo.fr

Responsable administrative et financière de l'UFR Sciences de l'éducation

Pauline LEROUGE

01.49.40.66.50

pauline.lerouge@univ-paris8.fr

Sites internet

Université Paris 8 : <http://www.univ-paris8.fr>

UFR SEPF : www.ufr-sepf.univ-paris8.fr

B. Enseignants-chercheurs et leurs thématiques de recherche

Les enseignants tiennent une permanence sur RDV pour accueillir et orienter les étudiants. Prendre contact par mail.

Enseignant	Statut	Thèmes de recherche
BARBIER Cédric barbiercdric@yahoo.fr	Doctorant	Pratiques enseignantes, processus de production d'inégalités scolaires, éducation artistique et pratiques culturelles.
BELHACHEMI Faouzia faouzia.belhachemi@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Anthropologie Méditerranée-Sahara-Sahel, mémoire, identités, savoirs, savoir-faire.
BENVENISTE Claire cbenveniste@univ-paris8.fr	Doctorante	Inégalités sociales d'apprentissage, pratiques enseignantes et processus de production des inégalités scolaires : formation des enseignants, conceptions, croyances, doxas.
BLANCHARD Véronique blanchvero@free.fr	Formatrice à l'ENPJJ	Histoire de la justice des enfants, en particulier histoire de la déviance et délinquance des jeunes filles. Période contemporaine (1945-1970).
BLONDEAU Nicole nicole.blondeau@wanadoo.fr	Maître de conférences	Dispositifs de recherche-action/pédagogie de projet/pédagogies alternatives Scolarisation des élèves allophones. Migrations, inter-multiculturalité, reconfigurations identitaires. Littératures francophones et apprentissage du FLE/FLS. Biographisations langagières.
BONNERY Stéphane stephane.bonnery@univ-paris8.fr	Professeur	Sociologie des inégalités scolaires. Dispositifs pédagogiques, influences sociales et activité des élèves (de l'école à l'université). Enfance (ou jeunesse) et culture dans la famille, la scolarité, le groupe de pairs (littérature de jeunesse, musique, etc.).
BOUSSION Samuel samuel.boussion@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Histoire de l'éducation spécialisée (institutions, acteurs, pratiques professionnelles).
CAILLE Christine chrstncaille@aol.com	Doctorante	Axes de recherches portant sur les dispositifs des pédagogies nouvelles, les écritures impliquées, la correspondance pédagogique en formation.
CHAAR Nada nada.chaar@outlook.fr	PRAG	Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.
CHEKKAR Youcef chekkaryoucef@yahoo.fr	Doctorant	Pratiques et usages du cinéma dans le contexte algérien ; Histoire, mémoire et récits dans le contexte algérien ; Cultures alternatives, productions visuelles dans le contexte algérien ; Education tout au long de la vie ; Épistémologie du sud, pédagogies décoloniales
CHICHARRO SAITO Gladys gladys.chicharro-saito@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Anthropologie, politique de l'enfant unique en Chine et nouvelles structures familiales Parentalité. Liens et tensions éducation familiale / scolaire. Cultures enfantines et de jeunesse, notamment : les pratiques d'écriture liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (blogs, messageries instantanées, etc.).

DE LAJONQUIERE Léandro leandro.de-lajonquiere@univ-Paris8.fr	Professeur	Lecture psychanalytique de l'éducation (familiale et scolaire) et de la formation.
DELARUE Catherine catherine.delarue-breton@univ-rouen.fr	Professeure	Description formelle du dialogue scolaire, appropriation des discours attendus, à l'oral et à l'écrit, en contexte scolaire et universitaire ; étude des supports d'apprentissages scolaires et inégalités.
DEULCEUX Sandrine sandrinedeulceux57@hotmail.com	Docteure en SDE	La thématique de recherche porte sur les notions d'émancipation et d'épanouissement, à partir de récits de vie d'étudiants en reprise d'études.
DRAGHICI Carmen carmen.c.draghici@gmail.com	Doctorante	Recherches portant sur la petite enfance, plus particulièrement sur les expériences quotidiennes des enfants de migrants à l'école maternelle.
DUCHEMIN Valentin valentinduchemin3@gmail.com	Doctorant	Du laboratoire Centre interdisciplinaire de recherche « culture, éducation, formation, travail » (CIRCEFT)
ELOY Florence florence.eloy@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Culture scolaire, cultures juvéniles, pratiques enseignantes, inégalités face à l'école et la culture, éducation artistique et culturelle.
GARDET Mathias mathias.gardet@univ-paris8.fr	Professeur	Protection de l'enfance et de l'adolescence, éducation spéciale ou spécialisée.
GAVARINI Laurence lgavarini@univ-paris8.fr	Professeure	Psychanalyse, sociologie de l'enfance et de la famille. Approches cliniques du Sujet et des institutions, du genre et de la construction de l'identité sexuée, analyse des pratiques.
GEFFARD Patrick patrick.geffard@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Approches institutionnelles dans les situations d'enseignement ou de formation ; dispositifs d'élaboration de la pratique professionnelle ; dimension groupale et démarche clinique d'orientation psychanalytique.
GUENIF Nacira ngs39@hotmail.fr	Professeure	Anthropologie visuelle, questions de migration et de minorité, relations familiales et intergénérationnelles, constructions identitaires, processus d'individuation, trans/nationalité, rapports sociaux inégalitaires, ethnicité, race et genre, approche du pouvoir croisant épistémologies situées et études postcoloniales appliquée aux domaines européen, nord/africain et aux Suds.
HILBOLD Mej mej.hilbold02@univ-paris8.fr	Maitre de conférences	Les relations de pouvoir au sein des équipes éducatives ; les mécanismes identitaires à l'œuvre chez les professionnels de la petite enfance ; méthodologie clinique d'orientation psychanalytique.
INDARRAMENDI Cintia cindarramendi@gmail.com	Maitre de conférences	Sociologie de l'éducation ; politiques de lutte contre les inégalités éducatives et scolaires ; processus d'appropriation et de traduction des politiques éducatives à différents niveaux des systèmes éducatifs ; comparaison internationale ; Amérique Latine.
KAKPO Séverine severinekakpo@gmail.com	Maître de conférences	Sociologie de l'éducation, accompagnement scolaire, pratiques didactiques familiales, milieux populaires.
KOLEBKA Hélène helene.kolebka@gmail.com	Doctorante	Professeur des écoles et doctorante en Sciences de l'éducation dans l'axe clinique.
LE GRAND Jean-Louis	Professeur	Formation des adultes, éducation populaire, université

lg@univ-paris8.fr		populaire, écoformations, recherche-actions de praticiens-chercheurs, approches internationales de l'éducation tout au long de la vie, philosophies de la critique en éducation, parcours étudiants, autoformations et autodidaxies, histoires de vie.
LE ROY Caroline caroline.le-roy@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Clinique d'orientation psychanalytique et socio-clinique en Sciences de l'éducation Réseau et partenariat ; clinique du cadre pédagogique ; rapport au savoir et à l'expérience des jeunes et adultes : processus psychiques originaires, relation éducative et transmission.
LEGON Thomas tlegon@ehess.fr	Chercheur en sociologie	Sociologie de la jeunesse, socialisation culturelle, mode de vie, pratiques numériques
LEMETRE Claire claire.lemetre@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Sociologie de l'éducation, choix scolaires, diplômes, enseignement supérieur, éducation artistique et culturelle, théâtre.
LEROY Delphine delphine.leroy05@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, apprentissages hybrides, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche, éducation tout au long de la vie.
LESOURD Francis lesourd1@orange.fr	Maître de conférences	Recherche sur l'approche plurielle des temporalités éducatives, des tournants de vie, de l'éducation pour la santé.
MACEDO Monica monica.goncalves-macedo@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Maîtrise de l'information et technologies numériques, e-learning, communication scientifique publique, ergonomie des documents numériques.
MOREAU Didier didier.moreauparis8@gmail.com	Professeur	Philosophie de l'éducation, éthique de l'éducation, éducation tout au long de la vie, histoire des idées pédagogiques.
MORISSE Martine martine.morisse@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Recherche sur l'écriture, les pratiques ordinaires d'écriture, les liens entre écriture et réflexivité, écriture et professionnalisation, dans les milieux professionnels, l'éducation populaire, la formation des adultes, la VAE (validation des acquis de l'expérience).
NGO MBOUS Léocadie mbousleo@outlook.fr	Doctorante	Les recherches portent sur les problématiques d'éducation à la santé pour des publics jeunes et sensibles. Thématiques travaillées et en élaboration : Préventions santé, résistance à l'éducation à la santé, promotion de la santé et pédagogies critiques en matière de santé.
PAGNIER Thierry thierry.pagnier@u-pec.fr	Maître de conférences	Normes et variation linguistiques et langagières (oral, écrit) ; description formelle du dialogue scolaire ; étude des supports d'apprentissages scolaires et inégalités
PINO Natalia nataliapinotti@gmail.com	Doctorante	Sociologie de l'école, Sociologie de l'action publique en éducation

PIRONE Ilaria ilaria.pirone@univ-paris8.fr	Maître de conférences	La place de l'enfant et de l'adolescent dans les pratiques éducatives ; le passage adolescent dans notre contemporanéité ; le décrochage scolaire ; perspectives psychanalytiques en éducation et formation.
PLOYE Alexandre Alexandre.ploye@u-pec.fr	Doctorant	Formateur à l'ESPE
POTOLIA-OMRANE Anthippi anthippi.potolia@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Technologies et l'Information et de la Communication (TIC) et éducation, dispositifs d'apprentissage hybrides, autoformations, auto apprentissages, apprentissages en autonomie, discours médiatiques, vulgarisation scientifique, éducation et communication interculturelles, apprentissages et réflexivité, biographies langagières.
PROBOEUF Pauline pauline.proboeuf@sciencespo.fr	Doctorante	Sociologie de l'éducation, sociologie de la famille, choix scolaires, choix éducatifs alternatifs.
RABINE Amélie amelie.rabine@gmail.com	Doctorante	Histoire de la déviance féminine après 1945, écritures ordinaires et discours autobiographique, femmes, genre, enfermement.
RIVIERE Antoine antoine.riviere05@univ-paris8.fr	Maître de conférences	Histoire de l'assistance à l'enfance et de l'abandon d'enfants ; histoire des femmes, de la famille et du genre ; histoire de l'État, des politiques sociales et familiales.
ROCHEX Jean-Yves jyrochex@gmail.com	Professeur	Processus de production des inégalités scolaires. Rapport(s) à l'école et au(x) savoir(s) dans les milieux populaires. Enseigner en milieu difficile. Expérience scolaire, apprentissages et subjectivation. Politiques d'éducation prioritaire en France et en Europe.
SCHAEPELYNCK Valentin valentin.skaplink@gmail.com	Maitre de conférences	L'analyse institutionnelle, l'enquête et l'intervention institutionnelle, la notion d'enquête en sciences sociales, les critiques de l'institution psychiatrique et de l'institution scolaire, la psychothérapie institutionnelle, la pédagogie institutionnelle, les concepts d'institution et de dispositif, l'histoire des formes de la recherche-action et de la sociologie d'intervention, la philosophie de l'éducation.
SCHOM Anne-Clémence ac.schom@gmail.com	Doctorante	Les recherches proposent d'étudier et d'explorer ce qui persiste, survit de l'institution au quotidien dans les établissements et dispositifs de soin et de travail social.
SUSTIN Egin enginsustam@hotmail.fr	Maître de conférences	Les perspectives postcoloniales, la subalternité kurde, les concepts de gouvernementalité, de biopolitique et de nécropolitique, la violence et la contre-violence, l'étude de Deleuze et Guattari, les rapports entre pédagogie, culture, politique et esthétique.
VINEL Elise elise.vinel@univ-paris8.fr	Maître de conférences	apprentissages des élèves ; enseignement ; pratiques langagières ; littératie ; interactions ; école maternelle.

Les enseignants de méthodologie du travail universitaire : Keira BENZINEB, Guy NIELSEN, Maria-Isabel DOS SANTOS, Boris SAUTEREAU, Radija TAOURIT et Léonore ZYLBERBERG, sont rattachés au département Communication Français Langue Etrangère. De plus amples informations sont disponibles au secrétariat en A 331 (Courriel : comfle@univ-paris8.fr) ou /et sur le site <http://www.ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique22>

C. Objectifs de la Licence

La formation en licence de Sciences de l'éducation se veut généraliste, dans l'optique d'un cursus de 1er cycle, afin de permettre aux étudiants de comprendre les phénomènes, les processus, les acteurs et institutions en jeu dans le champ de l'éducation. Elle constitue une entrée en matière en Sciences humaines et sociales, auxquelles sont rattachées les Sciences de l'éducation. Les étudiants sont amenés à connaître progressivement différentes approches en Sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation, pensées comme des initiations et des repérages à la fois aux méthodes et champs mobilisés par les disciplines (anthropologie, histoire, philosophie, psychanalyse, psychologie, sociologie, etc.), comme au champ propre aux Sciences de l'éducation.

La licence de Sciences de l'éducation développe une assise de connaissances puisées dans différentes approches méthodologiques et vise à former l'ouverture d'esprit, le regard critique en même temps que les capacités d'abstraction. Elle initie à l'argumentation, à la synthèse, à la lecture d'écrits théoriques et de sources écrites, voire à d'autres supports (audio-visuels par exemple), ainsi qu'à la restitution, sous forme de travaux écrits ou d'exposés oraux. La formation, en trois années, construit des compétences transversales d'analyse, de compréhension et de réalisation de projet. Elle permet aussi l'acquisition de connaissances en matière de technologies de l'information et de communication et de langue étrangère.

Plus profondément enfin, la licence de Sciences de l'éducation a pour but de mieux accompagner les étudiants dans leur rapport au savoir et, de ce fait, de faciliter leur réussite.

D. Schéma général des études universitaires (LMD)

Depuis 2004, l'Université française est entrée dans le système LMD.

L: Licence (BAC + 3)

M: Master (BAC + 5)

D: Doctorat (BAC + 8)

La licence regroupe les trois premières années d'études universitaires : Licence 1 (L1), Licence 2 (L2) et Licence 3 (L3). Chaque année universitaire est composée de deux semestres : le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2, le niveau L2 des semestres S3 et S4 et le niveau L3 des semestres S5 et S6. La licence comprend ainsi six semestres.

Chaque semestre est crédité de 30 crédits européens capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus : avec une note de 10 et plus). Ces crédits européens sont appelés ECTS, sigle de *European Credits Transfer System*. La licence de Sciences de l'éducation totalise ainsi 180 ECTS. Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre, en France et à l'étranger à condition de s'inscrire dans la même licence ou dans une licence équivalente.

Un Élément Constitutif (EC) est un cours semestriel de 39 heures. Une Unité d'Enseignement (UE) regroupe plusieurs EC dont les notes se compensent.

E. Poursuite d'études et débouchés professionnels

Les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études pourront candidater dans le master proposé par notre département ou bien dans les nombreux autres masters recherche ou professionnel de sciences humaines et sociales, suivant les conditions d'entrée dans le diplôme.

Ils pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et de l'animation. La licence Sciences de l'éducation est notamment une bonne préparation aux métiers de l'enseignement, particulièrement pour les candidats au professorat des écoles (1^{er} degré), pour ceux qui se destinent au métier de conseiller principal d'éducation (CPE), pour ceux qui souhaitent se préparer au CAPES (second degré). Dans ce cas, la licence de Sciences de l'éducation peut être pensée comme un complément de formation.

Les étudiants qui le souhaitent pourront également se présenter à des concours dans les métiers du social (assistant social, éducateur spécialisé, éducateur PJJ, etc.) ainsi qu'à des concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

Plus largement, la formation prépare aux métiers qui se situent au croisement des champs de l'éducation, de la formation et du social, de la santé (comme les métiers du soin, de l'accompagnement, de l'aide à la personne, de la petite enfance), de la médiation, de l'animation, de la formation linguistique auprès de publics migrants adultes.

II. Organisation du Cours

A. Structure de la Licence

La licence de Sciences de l'éducation est organisée autour de trois composantes :

- une majeure de Sciences de l'éducation,
- une mineure,
- Des EC transversaux.

Chaque semestre est constitué d'une UE de « majeure » en Sciences de l'éducation, d'une UE de « mineure » et d'EC transversaux.

- **Les UE de « majeure »**

Dans les UE de majeure, les étudiants suivent et valident des enseignements portant sur la méthodologie du travail universitaire, ainsi que sur les savoirs fondamentaux de la discipline, s'appuyant sur les approches proposées par l'histoire des éducations, la sociologie de l'éducation au premier semestre, la philosophie de l'éducation, l'anthropologie de l'éducation, et les approches psychologique et psychanalytique de l'éducation, au second.

- **Les UE de « découverte »(L1) et de « mineure » (à partir de la L2)**

Dans les UE de mineure, les étudiants choisissent un ou des parcours spécifiques appelés « champs de pratiques » qui ont un objectif de préprofessionnalisation. Ces UE de mineure sont proposées à partir de la L2. En L1, les étudiants découvrent les différents champs de pratiques *via* les EC de « découverte » qu'ils auront choisis.

- 3 champs de pratiques en L2

CP1 Ecole et enseignement

CP2 Education, action sociale et soin

CP3 Intervention sociale, formation et éducation numérique

- 4 champs de pratiques en L3

CP1 Ecole et enseignement

CP2 Education, action sociale et soin

CP3 Intervention sociale, formation et éducation numérique

CP4 Formation linguistique et culturelle des migrants

A NOTER :

- En L2, les étudiants doivent choisir **deux EC par semestre dans deux champs de pratiques différents.**
- En L3, les étudiants doivent choisir **deux EC par semestre dans un même champ de pratique ou dans deux champs de pratiques différents.**

Pour valider la mineure, il faut obtenir 24 ECTS :

- 12 ECTS, c'est-à-dire 2 cours (EC) en L2 (6 ECTS au semestre 3 et 6 ECTS au semestre 4)
- 12 ECTS, c'est-à-dire 2 cours (EC) en L3 (6 ECTS au semestre 5 et 6 ECTS au semestre 6)

Les étudiants ont également la possibilité de choisir une mineure « externe » dans un des quatre départements suivants :

- Science du Langage
- Histoire
- Psychologie
- Sociologie/Anthropologie

En L1, les étudiants peuvent choisir, s'ils le souhaitent des EC de « découverte » qui sont proposés par ces mêmes départements.

Dans tous les cas, les étudiants doivent s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés (voir les procédures d'inscription dans les enseignements transversaux p. 23)

- **Les UE d'EC transversaux**

Les EC transversaux visent à favoriser la réussite des étudiants et constituent une aide à leur professionnalisation (cf. p. 23)

B. Répartition par année

LICENCE 1

SEMESTRE 1

UE 1 - Introduction aux Sciences de l'éducation (1) 3 EC obligatoires / 20 ECTS

- Introduction à l'histoire des éducations : Histoire des éducations dans et hors l'école (7 ECTS)
- Introduction à la sociologie de l'éducation : la socialisation (7 ECTS)
- Devenir étudiant à l'Université (6 ECTS)

UE 2 - Découverte ou approfondissement disciplinaire (1) 2 EC à choisir / 6 ECTS

- Enseigner le langage à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) (3 ECTS)
- Enseigner l'éducation civique et l'histoire à l'école : enjeux et finalités **CP1** (1) (3 ECTS)
- Les rapports entre école et familles : une approche par l'étude de parcours scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Histoire et Clinique de la relation éducative et d'accompagnement dans le champ du travail social : regards croisés (Approche pluridisciplinaire d'une question éducative) **CP2** (3 ECTS)
- L'acte éducatif et pédagogique avec les adolescents **CP2** (3 ECTS)
- Apprendre à se former par l'expérience **CP3** (3 ECTS)
- Sémiologie de l'image et du son **CP3** (3 ECTS)
- EC Découverte hors département SDE (3 ECTS)

UE 3 - Entrée dans la vie universitaire (1) 1 EC obligatoire de 4 ECTS

- Préparation à l'EC « Compétences numériques » (inscription auprès du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique)

SEMESTRE 2

UE 4 - Introduction aux Sciences de l'éducation (2) 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : penser les âges de la vie (9 ECTS)
- Approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent (9 ECTS)

UE 5 - Découverte ou approfondissement disciplinaire (2) 2 EC à choisir / 6 ECTS

- L'école maternelle : enjeux et finalités **CP1** (3 ECTS)
- Ecole et formation : entre savoirs et compétences **CP1** (3 ECTS)
- Etudier les pratiques d'enseignement sous l'angle des inégalités **CP1** (3 ECTS)
- Pratiques de l'éducation nouvelle. Enfants sujets ou acteurs dans les institutions éducatives **CP2** (3 ECTS)
- Accompagner l'enfant vers les savoirs **CP2** (3 ECTS)
- Analyse des pratiques enfantines dans les espaces de médiation culturelle et ludique **CP3** (3 ECTS)
- EC Découverte hors département SDE (3 ECTS)

UE 6 - Entrée dans la vie universitaire (2) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Langue (3 ECTS)
- EC libre (3 ECTS)

LICENCE 2

SEMESTRE 3

UE 7 - Approches disciplinaires (1) 3 EC obligatoires / 18 ECTS

- La sociologie de l'éducation et ses enquêtes : questionner les idées reçues (7ECTS)
- Histoire des éducations : enfance et adolescences « irrégulières » XIX^{ème}-XX^{ème} siècles (7ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire en Sciences de l'éducation (4 ECTS)

UE 8 - Découverte des Champs de pratiques (1) 2 EC à choisir dans deux champs de pratique différents 6 ECTS

- Enseigner l'éducation civiques et l'histoire à l'école : enjeux et finalités (2) **CP1** (3ECTS)
- Sociologie des choix alternatifs à l'école publique **CP1** (3ECTS)
- Le nouvel âge scolaire : dispositifs scolaires et métier d'enseignant **CP1** (3ECTS)
- Les instituteurs et l'éducation spécialisée : pour quelle inclusion? **CP2** (3ECTS)
- L'enfant, le savoir et la connaissance **CP2** (3ECTS)
- Enfants, adolescents et pratique(s) de santé **CP3** (3 ECTS)

UE 9 - Projet personnel et professionnel (1) 2 EC obligatoires /6 ECTS

- Stage de découverte et note de stage (3 ECTS)
- EC de langue ou EC libre (3 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 10 - Approches disciplinaires (2) 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : questions éthiques, familles, genres, cultures (9ECTS)
- Psychologie/Psychanalyse et éducation - Le sujet dans l'acte éducatif (9ECTS)

UE 11 - Découverte des Champs de pratiques (2) 2 EC à choisir dans deux champs de pratique différents 6 ECTS

- Ecole et pratiques culturelles **CP1** (3ECTS)
- Les étudiants face à l'enseignement universitaire **CP1** (3ECTS)
- Ecole et éducation. A l'école de la République. Disciplines scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Handicap et politiques éducatives : d'hier à aujourd'hui **CP2** (3ECTS)
- Histoire de l'éducation des enfants placés (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles) : l'Assistance publique et ses pupilles **CP2** (3ECTS)
- Education populaire et politique **CP3** (3ECTS)

UE 12 -Projet personnel et professionnel (2) 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Projet tutoré et dossier tutoré (3 ECTS)
- EC de langue ou EC libre (3 ECTS)

SEMESTRE 5

UE 13 - Approfondissements Disciplinaires 3 EC obligatoires / 18 ECTS

- Histoire des éducations : histoire de la médico-psycho-pédagogie XIX^{ème}-XX^{ème} siècles (7 ECTS)
- Sociologie de l'école (7 ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire en SDE (4 ECTS)

UE 14 - Repérages dans les champs de pratiques (1) 2 EC de à choisir dans un même champ de pratique ou dans deux champs de pratique différents – 6 ECTS

- Scolarisation des élèves allophones en France : penser les conditions de réussite **CP1** (3 ECTS)
- Les « difficultés » des élèves : étude de situations d'enseignement et d'apprentissage **CP1** (3 ECTS)
- Langage et inégalités d'apprentissage à l'école **CP1** (3 ECTS)
- Approches institutionnelles : institutions, groupes et collectifs **CP2** (3 ECTS)
- Histoire de l'éducation et de la rééducation des filles (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles) **CP2** (3 ECTS)
- Texte, lecture et éducation numérique **CP3** (3 ECTS)
- Analyse de discours et situations de travail **CP4** (3 ECTS)
- Entrée dans l'écrit à l'âge adulte **CP4** (3 ECTS)

UE 15 - Projet Personnel et Professionnel 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Langue (3 ECTS)
- EC de préparation au stage ; **au choix au semestre 5 ou au semestre 6** (3 ECTS)

SEMESTRE 6

UE 16 - Approfondissements Disciplinaires 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : politique de l'éducation : institutions et formes d'apprentissage (9 ECTS)
- Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective (9 ECTS)

UE 17 - Repérage dans les champs de pratiques (2) 2 EC à choisir dans un même champ de pratique ou dans deux champs de pratique différents / 6 ECTS

- Les étudiants et le travail universitaire **CP1** (3 ECTS)
- Métiers de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Politiques éducatives et inégalités **CP1** (3 ECTS)
- Approche sociologique des rapports entre école et familles **CP1** (3 ECTS)
- Enfance difficile : entre soin et éducation **CP2** (3 ECTS)
- Pourquoi et pour qui le travail social ? **CP2** (3 ECTS)
- Eduquer et soigner : avec Françoise Dolto **CP2** (3 ECTS)
- Les pédagogies de l'émancipation **CP3** (3 ECTS)
- Illettrisme en question **CP3** (3 ECTS)
- Cultures éducatives et littérature **CP4** (3 ECTS)
- Politiques linguistiques à l'égard des migrants en France **CP4** (3 ECTS)

- EC libre (3 ECTS)
- EC de stage et rapport de stage (3 ECTS)

C. Stage de « découverte » et stage « d'observation »

En Licence 2 et en Licence 3, les étudiants doivent, en plus de l'assistance aux cours, effectuer un stage :

- en L2, un stage de découverte qui fera l'objet d'une note de stage
- en L3, un stage d'observation qui fera l'objet d'un rapport de stage

L'objectif de ces stages est d'amener les étudiants à observer ce qui se joue sur le lieu du stage. Il s'agit d'interroger, en s'appuyant sur les outils de la recherche, les démarches mises en place par les intervenants (enseignants, travailleurs dans les domaines socio-éducatifs et la santé), auprès des populations avec lesquelles ils travaillent. Il est souhaitable que le lieu de stage de L3 soit différent de celui de L2, de façon à expérimenter différents milieux, afin de comprendre les transversalités entre terrains du social et de l'enseignement par exemple, mais aussi de permettre aux étudiants de parfaire leurs choix d'orientation.

Le stage de découverte, réalisé en L2, constitue une première immersion dans un champ professionnel ayant trait à l'éducation. D'une durée de 20 heures, il donne lieu à un suivi individuel et collectif dans le cadre de l'UE 8. L'évaluation est basée sur la réalisation d'une note de stage.

En L3, le stage d'observation, d'une durée de 30 heures, doit permettre aux étudiants de saisir les réalités éducatives de terrain, de théoriser les situations d'interventions et de pratiques, de s'initier à la recherche. Le stage se déroule dans une institution en lien avec le champ de pratiques dans lequel s'inscrivent les étudiants (école, centre de loisirs, foyer socio-éducatif, association, etc.). Un rapport de stage d'une dizaine de pages fera l'objet de l'évaluation. Le tuteur est un enseignant de l'un des EC suivis par l'étudiant du premier ou deuxième semestre dans le champ de pratiques choisi.

D. Projet tutoré en L2

Le projet tutoré permet aux étudiants de mieux cerner les métiers et les formations professionnelles qu'ils ont déjà identifiées au cours de leur cursus mais également de découvrir d'autres orientations possibles, qui peuvent par la suite constituer des possibilités de réorientation. Il est attendu des étudiants qu'ils mènent un projet personnalisé à partir de conférences et d'événements auxquels ils auront assistés au cours de l'année. Le projet tutoré, d'au moins dix pages, qui est encadré par un tuteur, donne lieu à une évaluation notée sur 20.

E. EC Libres

Les étudiants peuvent choisir leur EC libre parmi l'ensemble des EC proposés dans leur niveau de formation.
Ex : les étudiants de L1 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L1.

L'EC libre peut être également choisi parmi :

- les EC proposés par d'autres formations (psychologie, sociologie, sciences du langage, etc.),
- l'ensemble des EC transversaux mutualisés de l'établissement: sport, accompagnement du handicap, méthodologie, EC de langue française pour les étudiants non-francophones, etc.

Pour connaître l'offre des EC libres, l'étudiant doit se renseigner auprès des secrétariats des formations qui l'intéressent (cf. p. 23 au sujet des enseignements transversaux).

F. Journée « Avenirs »

Résolument tournée vers **la variété de ce qui fait le champ de l'éducation**, cette journée banalisée du **vendredi 21 décembre 2018** se donne pour objectif de **changer et élargir l'image des professions** parfois méconnues qui prennent appui sur notre formation. Bien qu'il s'agisse de métiers d'avenir en constante réinvention, ils offrent de grandes possibilités d'emploi et d'émancipation sociale mais aussi une qualité de vie pour les citoyens.

La Journée Avenirs permettra aux étudiants de la licence Sciences de l'éducation de découvrir des métiers, se projeter, interroger et poursuivre l'élaboration de leurs projets de parcours.

La journée s'articulera autour de différentes tables rondes synthétiques de 50 mn maximum auxquelles participeront des professionnels de différents champs des métiers de l'éducation et de la formation, animées par des étudiants en Master 2 professionnel et ponctuées par les échanges avec le public. Ces échanges s'organiseront à partir des quatre champs de pratiques identifiés de notre formation :

CP1 : Ecole et enseignement

CP2 : Education, action sociale et soin

CPE : Intervention sociale, formation et éducation numérique

CP4 : Formation linguistique et culturelle des migrants

Et de deux champs plus transversaux

- Education populaire et solidarités internationales
- Petite enfance

Elles mettront notamment en relief les expériences individuelles de professionnels et anciens étudiants dans le champ concerné. La participation à cette journée donnera lieu à une attestation de présence (pouvant entrer en compte dans une validation partielle d'EC).

Des espaces plus spécifiques sur toute la journée sont également alloués à chaque thématique afin d'offrir la possibilité de rencontres plus nombreuses et privilégiées avec les professionnels mais aussi pour poursuivre et élargir les débats. Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO IP) est partenaire de cet événement.

G. Appui orthographique : « Projet Voltaire »

Dans le parcours académique comme professionnel, l'orthographe demeure un critère d'évaluation important, même lorsqu'il n'est pas indiqué comme tel. Aujourd'hui nous sommes amenés à écrire de plus en plus (travaux, e-mails, réseaux sociaux, comptes rendus, projets, CV, lettres de motivation, etc.). Or, les erreurs d'orthographe

jouent souvent de manière importante en la défaveur de leur rédacteur (travaux universitaires, lettres de candidatures, messages électroniques etc.).

Ne se substituant pas à des cours de langue adaptés (département COM/FLE), ni à une démarche plus fine d'apprentissage et de réflexion sur le code écrit, des outils d'entraînement individuel et de renforcement des compétences existent.

Depuis l'an passé le département Sciences de l'Education s'est abonné au « **Projet Voltaire** », afin de proposer GRATUITEMENT ce service en ligne à chaque étudiant qui en fait la demande. Un référent donnera les codes d'accès individuels et accompagnera l'inscription à la plate-forme.

Il peut même être intégré à une validation partielle pour l'EC de méthodologie (notamment en L2).

Le Projet Voltaire est un service en ligne de remise à niveau individuel en orthographe. Après une évaluation diagnostic, un parcours personnalisé est proposé. L'application est téléchargeable sur un ordinateur, un téléphone, une tablette (etc.) et peut être utilisée à tout moment.

Ce dispositif est bien entendu accessible aux personnes aux besoins particuliers (dyslexiques, dyspraxiques, sourds, malvoyants et non-voyants).

III. Formalités administratives et pédagogiques

A. Conditions d'accès

La licence de Sciences de l'éducation est accessible à différents niveaux selon le niveau de formation envisagé et le nombre de places disponibles. Pour connaître les modalités de candidatures, il faut consulter soit en L1, votre établissement (procédure Parcoursup) soit en L2 et L3 le site de l'université.

En L1, sont admis, selon le nombre de places disponibles, les étudiants titulaires :

- du baccalauréat,
- d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS),
- d'un équivalent du baccalauréat accompli à l'étranger.

En L2 :

- d'une L1 lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales d'une université française,
- d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger,
- d'un transfert d'une autre université.

En L3 :

- d'une L2 lettres, arts, langues, sciences humaines et sociales d'une université française,
- d'un diplôme d'Etat du travail social ou du médico-social (éducateur spécialisé, assistant de service social ; conseiller en économie sociale et familiale ; éducateur de jeunes enfants),
- d'un BTS « Economie sociale et familiale »,
- d'un DUT « Carrières sociales »,
- d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger,
- d'un transfert d'une autre université.

Certains étudiants ne remplissant pas ces conditions peuvent également être admis. La commission pédagogique statue sur leur admission, le niveau de leur admission (L1, L2 ou L3).

B. Inscriptions pédagogiques web

L'inscription dans les EC se fait *via* Internet. Après s'être connecté sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) à l'adresse suivante : <https://e-p8.univ-paris8.fr/uPortal/f/welcome/normal/render.uP>, cliquez sur l'onglet « Inscription pédagogique ». Puis, suivez les instructions décrites à l'écran.

Les changements de groupe ne sont plus acceptés à l'issue de la troisième séance.

Attention, concernant les cours obligatoires de Majeure : les étudiants de L1 et de L2 sont affectés automatiquement à un groupe (cette règle ne s'applique pas aux L3). Ils doivent impérativement suivre le cours du groupe dans lequel ils sont inscrits. Aucune demande de changement de groupe ne sera prise en compte, sauf si deux étudiants sont d'accord pour permuter (toute demande est à adresser par mail au secrétariat).

Pour toutes les inscriptions pédagogiques hors du département de sciences de l'éducation (enseignements transversaux, EC libres, mineures externes...), se reporter aux procédures détaillées plus bas (voir p. 22).

C. Formats de cours proposés

Plusieurs formats de cours sont proposés aux étudiants :

Les cours hebdomadaires : cours en présentiel qui ont lieu chaque semestre durant une période donnée et dont le jour et les horaires sont précisément fixés.

Les cours regroupés : cours regroupés sur des plages horaires ou journées entières selon un calendrier fixé à l'avance.

Les cours intensifs : cours regroupés sur une semaine entière du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Les cours hybrides : cours qui se déroulent en alternance entre présentiel et à distance. Les séances en présentiel ont lieu les samedis à des dates précises, ou en semaine à des heures précises. Le complément du cours (textes, documents de travail, forum d'échange, etc.) permettant de travailler se fait à distance sur le serveur pédagogique. Ces cours requièrent une grande autonomie dans le travail. Un accès facile à Internet est indispensable pour des travaux sur les forums d'échanges de façon à ce que le rapport pédagogique soit maintenu et que la progressivité du travail soit assurée entre les différentes séances de regroupement en présentiel.

Attention : des ajustements peuvent intervenir au début de chaque semestre. Certains enseignements annoncés dans la brochure sont susceptibles d'être modifiés ou supprimés (effectifs trop faibles, etc.). Les étudiants doivent par conséquent être attentifs aux informations délivrées par le secrétariat sur les panneaux d'affichage ou par mail (à l'adresse de l'étudiant @univ-paris8.fr) et via Moodle.

D. Modalités de contrôle des connaissances

Les textes réglementaires de référence de l'Université Paris 8 (règles de scolarité, modalités du contrôle des connaissances, charte des examens...) sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-examens>

Chaque EC fait l'objet d'une évaluation semestrielle spécifique dont les modalités sont définies par l'enseignant responsable. Si un étudiant a un problème de notation, il doit contacter directement l'enseignant (permanence, courrier ou mail), seul responsable de la notation du contrôle des connaissances.

La validation d'un EC, du premier comme du second semestre, peut être obtenue soit à :

- **la première session d'examen** : janvier pour le premier semestre, juin pour le second semestre,
- **la seconde session d'examen** (« session de rattrapage ») : juin pour les deux semestres.

Pour plus de précisions, se reporter au calendrier distribué lors de la réunion de pré-rentrée.

Tout étudiant a droit à une seconde session d'examen pour les EC non obtenus en première session. La seconde session d'examen n'est pas une sanction : elle est une deuxième chance pour que l'étudiant ait l'occasion

d'améliorer son travail, donc de réussir. Elle constitue, avec l'avis de l'enseignant sur le travail de l'étudiant lors de la première épreuve, une occasion d'identifier ce qui n'a pas été compris dans le cours ou les erreurs commises lors de l'examen.

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 7 Chaque formation organise conformément au calendrier universitaire deux sessions de contrôle des connaissances ou d'examens. La première, dite session 1, est organisée pour les examens terminaux d'une part à l'issue du premier semestre pour les enseignements du premier semestre et d'autre part à l'issue du deuxième semestre pour les enseignements du deuxième semestre. La deuxième session, dite session de rattrapage, est organisée après la tenue des jurys de session 1, en mai ou juin pour les enseignements. (...) La règle générale est que l'étudiant doit pouvoir bénéficier si nécessaire de ces deux sessions, sauf pour les quelques EC où l'organisation d'une deuxième session n'a pas de sens sur le plan pédagogique. Ces cas sont alors dûment répertoriés dans le document annexé par la formation aux présentes MCC. Un étudiant absent à la première session est noté défaillant et son résultat reste « à valider ». Cette absence ne lui interdit pas l'accès à la session 2.

Article 8 L'accès à la session 2 dans les conditions fixées à l'article précédent est possible pour tout étudiant n'ayant pas validé ou compensé un EC à la première session. La meilleure note des deux sessions est prise en compte pour la délibération du jury de session 2. Pour les étudiants qui, dans le cadre de la session 1, peuvent prétendre à l'acquisition d'un EC par compensation (voir articles suivants sur les règles de compensation) – l'accès à la session 2 pour celui-ci est possible – dans la limite de 5 EC - à condition d'avoir transmis au jury de session 1 et avant sa tenue une demande de renonciation à la compensation. Cela entraîne de facto pour l'étudiant l'impossibilité de pouvoir valider son année dans le cadre de la session 1.

Article 6 Pour prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle (voir « Charte de l'étudiant(e) en situation professionnelle ou assimilée ») ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu doit être proposé au sein de la formation. Il peut se décliner sous forme d'aménagement des exigences d'assiduité, d'aménagement des modalités de contrôles voire d'une combinaison des deux. Le cadre général de ces aménagements est précisé dans le document annexé par la formation aux présentes MCC. Cet aménagement peut prendre la forme d'une dispense de contrôle continu si les aménagements proposés sont considérés comme incompatibles avec la situation de l'étudiant après rencontre avec le responsable de formation ou son représentant. Cela conduit à devoir prévoir en ce cas des modalités spécifiques d'examen terminal. Le droit à l'aménagement ou à la dispense est conditionné au respect d'un délai limite pour la formulation de la demande après le début des cours. Le délai de quatre semaines peut être prolongé selon les formations.

E. Règles de validation du contrôle des connaissances

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 9 Seules les notes et les résultats publiés par le jury à l'issue de sa délibération sont considérés comme définitifs. Les notes communiquées avant la publication de la délibération du jury ne peuvent être considérés que comme des notes provisoires.

Article 10 Chaque EC donne lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20. Les UE et les EC dont la note est supérieure ou égale à 10 sont, à l'issue du jury, définitivement acquis et capitalisables. L'acquisition d'une UE ou d'un EC entraîne l'acquisition des crédits européens (ECTS) fixés pour cette UE ou cet EC. Le nombre total d'ECTS à obtenir pour valider une année universitaire est de 30 par semestre en licence et de 60 par année en master.

Article 15 Tout étudiant inscrit dans une année universitaire de Licence doit se voir garantir la possibilité de s'inscrire dans tous les EC nécessaires à la validation de son année. Il peut lui être accordé la possibilité de s'inscrire dans un nombre d'EC supérieur aux 30 ECTS prévus par semestre sans pouvoir dépasser un nombre maximal de 40 à 50 ECTS, et sous réserve d'un accord pédagogique du responsable de formation ou de son enseignant référent.

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 17 Le jury délibère à partir des notes obtenues par l'étudiant en vue de la validation des EC, UE, semestre, années, dans la perspective de la délivrance du diplôme, dans le respect des règles légales de scolarité ainsi que de celles de l'établissement et du document annexé par la formation. L'admission au diplôme confère la totalité des crédits européens prévus pour ce diplôme. La mention du diplôme est établie à partir des résultats de la dernière année. La délibération du jury, attestée par un procès-verbal de délibération signé par le président du jury, est souveraine et sans appel. Elle donne lieu à communication des résultats dans un délai de 72 heures ouvrées. C'est la communication des résultats qui ouvre le délai de recours en cas d'erreur manifeste qui est de deux mois

Article 18 Un calendrier annuel fixe les dates limites de saisie des notes et de tenue des jurys afin de tenir compte des contraintes mutuelles de transversalité à l'échelle de l'université.

Article 19 Le jury pourra établir, pour tout étudiant souhaitant soit se réorienter au sein ou hors de l'université, soit interrompre ses études, un bilan global de ses résultats, fondé éventuellement sur un dispositif spécial de compensation lui permettant d'obtenir les crédits européens correspondants. Ce bilan fera l'objet d'un certificat délivré par le jury.

F. Modalités de passage en L2 et en L3

Conformément aux règles de scolarité de l'université et sous réserve de la décision du jury :

- pour une admission en L2, l'obtention d'un minimum de 30 ECTS est exigée
- pour une admission en L3, l'obtention d'un minimum de 90 ECTS est exigée

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 14 Dans le cursus de licence, la poursuite d'études dans un semestre de l'année supérieure est possible pour tout étudiant qui s'inscrit pour la deuxième fois ou plus dans la même année dès lors qu'il lui manque moins de 30 ECTS de son année. Sur la base de considérations pédagogiques particulières, ce seuil de 30 sur l'année peut être diminué sans pour autant être inférieur à 12 pour les formations qui le souhaitent.

Cette autorisation de poursuite d'études dans le niveau supérieur se décide en délibération du jury sous forme d'« ajourné autorisé à continuer - AJAC » à l'issue de la session 2 ou d'une inscription dans des EC de l'année supérieure sous forme de crédits. En tout état de cause, la règle appliquée au sein de la formation doit être intégrée au document annexe des règles de scolarité de la formation (source : Modalités de contrôle des connaissances –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015)

G. Délivrance des diplômes

Le diplôme de licence Sciences de l'éducation est délivré à l'étudiant ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant 180 ECTS.

Le diplôme de DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Général) est délivré uniquement sur demande de l'étudiant ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

Pour obtenir leur diplôme, les étudiants doivent en faire la demande auprès du secrétariat de la Licence, et remplir le formulaire adéquat.

- retirer auprès du secrétariat un « Formulaire de demande de délivrance de diplôme »,
- le remplir soigneusement,
- le remettre complet au secrétariat.

Après vérification, le cursus est validé par le jury de licence. L'étudiant reçoit un relevé de notes et résultats ainsi qu'une attestation de réussite. La demande est ensuite transmise au service des diplômes [Bureau G Rez-de-chaussée - 01.49.40.65 85] qui vérifie le respect des règles de scolarité.

Un jury est organisé après chaque session d'examen. Les étudiants sont informés de la date de la tenue du Jury.

Concernant les mentions, celles-ci sont calculées de la manière suivante : la moyenne générale est obtenue en faisant la moyenne des UE. Cette moyenne générale permet d'établir la « mention » que l'étudiant obtient à son diplôme de licence (De 12 à 14/20 Assez Bien ; De 14 à 16/20 Bien ; De 16 à 20/20 Très Bien). Ces mentions sont importantes non seulement pour l'orientation après la licence, mais aussi pour valider la qualité du travail de l'étudiant

H. Durée des études

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances » –Version adoptée par la CFVU du 23 avril 2015

Article 2 La durée des études est de trois ans pour l'obtention d'une licence et de deux ans pour l'obtention d'un master. Dans le cadre du suivi pédagogique proposé à chaque étudiant, celui qui envisage de se réinscrire pour une troisième fois (ou quatrième fois pour l'IED) ou plus dans une même année sans avoir acquis d'EC au cours de sa dernière année doit impérativement s'entretenir avec le responsable de formation ou de son représentant à l'issue de son année universitaire pour faire un bilan de sa progression dans les études. Cet entretien, qui se tient dans le respect des délais institués au sein de la formation, ne peut être refusé ni par l'étudiant ni par le responsable de formation ou son représentant. Il donne lieu à la signature d'une simple attestation de sa tenue qui sera jointe au dossier de réinscription transmis au service de la scolarité pour la réaliser.

I. Avertissement sur le plagiat

La réglementation universitaire interdit le plagiat, qui consiste à se faire passer pour l'auteur d'un texte écrit par quelqu'un d'autre, par l'artifice d'un simple copier-coller, ou/et sans spécifier le nom de l'auteur d'origine.

Tout étudiant qui, dans un travail remis lors d'un enseignement ou pour la validation d'un mémoire, utiliserait un écrit pris sur Internet, dans un ouvrage, une revue ou un autre mémoire, sans en citer la source, commet un plagiat, ce qui est une faute très grave, une fraude à l'examen. Celle-ci peut être sanctionnée par une décision du conseil de discipline de l'université.

Comment éviter le plagiat ?

- *S'agissant d'un texte :*

Lorsqu'une phrase ou un extrait est repris textuellement, le passage concerné doit être mis entre guillemets, accompagné du nom de l'auteur, et de la date de publication. Lorsqu'une phrase est reformulée, les guillemets n'ont pas lieu d'être puisqu'il ne s'agit pas de la phrase originale, mais il faut citer la référence.

Le nom de l'auteur et la source doivent apparaître :

Soit dans le corps du texte : avant ou après la citation ou le passage reprenant l'idée de l'auteur. Il convient d'en reporter l'intégralité dans la bibliographie en fin de document. Soit en note de bas de page par renvoi.

Une bibliographie doit systématiquement apparaître à la fin du travail. Elle doit être exhaustive et précise. Elle doit permettre au lecteur de retrouver chaque référence citée dans le travail de l'étudiant sans difficultés. Beaucoup d'étudiants se rendent ainsi coupables de plagiat sans même en avoir conscience. Dans les dossiers rédigés chaque année il est en effet fréquent de relever des passages entiers non identifiés comme citations et dont la source est simplement reportée en bas de page ou dans la bibliographie. Attention, le plagiat peut être également établi lorsqu'une phrase énoncée par un auteur est reprise par un étudiant avec des termes différents et que l'idée originale est identique.

- *S'agissant d'une image, d'un schéma, d'un dessin, d'une peinture, d'une photo, d'une vidéo, d'une composition sonore ou musicale :*

Le nom de l'auteur doit être mentionné (dans les crédits pour une vidéo, dans l'intitulé du titre pour une œuvre sonore ou musicale) et la paternité de l'œuvre doit être clairement identifiable et sans équivoque. Pour les vidéos et les œuvres sonores, le critère de brièveté s'applique également...

EXTRAITS DE LA CHARTE DE NON PLAGIAT (UNIVERSITE PARIS 8, 2016)

Article 1

Toutes les œuvres de l'esprit sont protégées par le droit d'auteur conformément à l'article L112-1 du code de la propriété intellectuelle et cela quelle que soit leur forme (texte, production littéraire, graphique, image, etc.). Le fait de copier tout ou partie du contenu d'une œuvre protégée à des fins d'insertion dans sa production personnelle (mémoire, thèse, devoir, etc.) sans mettre entre guillemets les passages empruntés et sans citer l'auteur de l'œuvre (dans le corps du texte ainsi que, le cas échéant, dans la bibliographie) est constitutif d'un plagiat.

Article 2

L'étudiant soupçonné d'avoir réalisé un plagiat peut être déféré devant la section disciplinaire de l'établissement dans lequel les faits qui lui sont reprochés ont été commis conformément au Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 modifié ainsi qu'aux articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation. Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la

section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, de poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

J. Inscription aux enseignements transversaux

Sont regroupés sous le terme d'enseignements transversaux, les enseignements non disciplinaires suivants :

- L'EC de découverte (uniquement en L1)

Il permet aux étudiants de s'initier à une autre discipline et de préparer leur choix d'enseignements de mineure en L2.

- Les enseignements de mineure (en L2 et L3)

Ils complètent les enseignements disciplinaires (les « majeures »). Ils sont choisis parmi certains enseignements disciplinaires optionnels ou facultatifs ou parmi une offre d'enseignements proposés par d'autres départements. Dans le premier cas, on parle de « mineures internes » et dans le second cas de « mineures externes ».

Les « mineures » comprennent deux enseignements au premier semestre et deux autres enseignements au second semestre.

- L'enseignement libre (EC libre)

Il permet de suivre un enseignement d'ouverture dans une autre discipline. En licence, cet enseignement est choisi en plus de l'enseignement de découverte et des mineures internes ou externes.

- L'EC « Compétence numériques » (obligatoire en L1)

Cet enseignement semestriel, qui correspond à l'ex EC d'informatique (C2i), est obligatoire dans la plupart des licences. Il permet d'acquérir les compétences informatiques indispensables à la poursuite d'études supérieures. Il est organisé par le Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN ; <http://bapn.univ-paris8.fr/>). Dans certaines formations, il peut être suivi en L2.

- L'EC de langue

Il est obligatoire en licence (L1, L2 et L3) et en master (M1 et/ou M2). Les différents cours de langues sont proposés par le Centre de langues (CDL) et par certains départements de l'UFR LCE.

Un test de langue préliminaire pour les néo-entrants détermine leur niveau (A1, A2, B1, B2 C1, C2). En anglais, le niveau minimum requis est le niveau A1. Pour certains cours d'anglais spécialisés (Arts, Economie-Gestion...) l'étudiant doit avoir au minimum le niveau A2. Il est également possible de prendre une deuxième langue en EC libre.

1) Procédure d'inscription à l'EC de découverte, aux mineures externes et à l'EC libre externe (L1, L2 et L3)

Les enseignements proposés par chaque département aux étudiants des autres départements sont affichés sur leur site internet. L'ensemble des enseignements transversaux sont aussi présentés sur le site internet de Paris 8. Après avoir fait leur choix, les étudiants procèdent à leur inscription pédagogique directement auprès du secrétariat du département qui se charge de l'inscription à la discipline et aux EC rattachés à cette-dernière.

- Si la capacité d'accueil est atteinte, l'étudiant est immédiatement informé par le secrétariat. Il peut alors s'orienter vers un autre choix.
- Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire dans des mineures proposées par 4 départements en dehors du département des Sciences de l'éducation : Sciences du Langage / Histoire / Psychologie et Sociologie/anthropologie.

Les inscriptions aux enseignements transversaux se font donc uniquement en présentiel auprès de la composante d'accueil.

L'objectif est de simplifier la procédure pour les étudiants en leur évitant d'éventuelles incompréhensions entre composantes. De plus, cela permet de limiter les inscriptions pédagogiques incomplètes et donc les notes manquantes qui empêchent la délibération des jurys.

Périodes d'inscription

- Premier semestre : du 29 octobre au 30 novembre 2018
- Second semestre : du 11 février au 3 mars 2019

2) Procédure d'inscription à un EC libre ou de découverte de sport

Une semaine avant le début des cours d'activités physiques et sportives des 1ers et 2nd semestres, les étudiants procèdent à une pré-inscription en ligne sur l'application du SUAPS accessible via l'ENT.

Le secrétaire du SUAPS communique les listes aux enseignants qui les actualisent au fur et à mesure des désistements et des nouvelles inscriptions. Un mois après le début des cours, le secrétaire saisit les inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription au bloc « Sport » et aux enseignements).

Périodes d'inscription

- Premier semestre : du 17 au 21 septembre 2018
- Second semestre : du 14 au 18 janvier 2019

3) Procédure d'inscription aux EC « Français langue étrangère »

Des cours de français langue étrangère (FLE) et des cours de Méthodologie de l'expression écrite et orale (MEEO) sont également proposés.

Les cours de FLE sont destinés aux étudiants non francophones ayant une maîtrise insuffisante de la langue française et souhaitant améliorer leurs compétences académiques écrites et/ou orales.

Les cours de MEEO sont destinés aux étudiants francophones et non francophones ayant une maîtrise suffisante de la langue française mais souhaitant améliorer leurs compétences académiques écrites et/ou orales.

Ces deux types de cours peuvent être choisis comme enseignement libre et/ou comme enseignement de langue. Ce sont les enseignants du département COM/FLE qui accueillent les étudiants et les orientent dans les cours qui correspondent à leurs besoins.

Procédure d'inscription

Durant la semaine qui précède le début des cours des 1er et 2ème semestres, les étudiants se préinscrivent auprès du secrétariat du département FLE (bâtiment A, bureaux 330 et 331) Ils précisent les cours qu'ils souhaitent suivre et dans quel cadre ils les choisissent (EC disciplinaire, libre ou de langue).

Le secrétariat actualise les listes au fur et à mesure des désistements et des nouvelles inscriptions. L'absence au premier cours peut faire perdre le bénéfice de l'inscription.

Un mois après le début des cours, une fois les effectifs stabilisés, le secrétaire saisit les inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription au bloc « Français langue étrangère » et aux enseignements).

Périodes d'inscription :

- Premier semestre : du 10 au 14 septembre 2018
- Second semestre : du 14 au 18 janvier 2019

4) Procédure d'inscription à l'EC libre de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant

Les étudiants déposent auprès du service de la vie étudiante un dossier comprenant un formulaire d'inscription, une lettre de motivation et la charte d'engagement approuvée et signée.

Après vérification de la recevabilité et de la qualité de l'engagement, le secrétaire en charge du suivi de ce dispositif à la maison de l'étudiant procède aux inscriptions pédagogiques dans Apogée (inscription à l'EC).

Inscription auprès de la Maison de l'étudiant (MDE) :

- EC rattaché au premier semestre : du 6 juillet au 30 novembre 2018

- EC rattaché au deuxième semestre : du 6 juillet 2018 au 18 février 2019

Le calendrier des inscriptions pédagogiques 2018/2019 est à la dernière page de cette brochure.

IV. Informations pratiques

A. Moodle

Moodle est une plateforme d'apprentissage destinée à fournir aux enseignants, administrateurs et apprenants un système unique robuste, sûr et intégré pour créer des environnements d'apprentissages personnalisés. Moodle permet donc:

- aux enseignants de mettre en ligne des documents pour le travail entre deux cours, des informations utiles à leurs cours, de prévenir les étudiants d'éventuels changements, etc.
- aux étudiants de consulter ces informations ou d'échanger entre eux.

Attention : Moodle est un outil précieux et complémentaire au cours mais ne s'y substitue pas. L'inscription sur Moodle n'est pas automatique et est indépendante de votre inscription administrative et de votre inscription pédagogique. Il faut donc s'inscrire à cette plateforme en parallèle à l'adresse suivante : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>



B. Espace numérique « mon ep8 » (ENT)



Vous bénéficiez d'une messagerie électronique (prenom.nom@etud.univ-paris8.fr) et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera **indispensable** pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations, vos notes et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, ainsi que pour connaître les activités et les événements culturels, sportifs ou scientifiques de Paris 8.

Votre « compte numérique » activé, vous pouvez utiliser :

- vos services numériques (messagerie, agenda, dossiers de scolarité, etc.),
- suivre l'actualité de l'université ou consulter les ressources en ligne de la BU en vous connectant à e-p8 dès la page d'accueil des sites web de l'université en cliquant en haut à droite sur le bouton [Votre espace] ou directement via l'adresse <http://e-p8.univ-paris8.fr/>

C. Le SCUIO IP

Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle est là pour vous accueillir, vous accompagner, vous conseiller....de l'entrée à l'université à l'insertion professionnelle.

Informations sur l'accès à l'université, les études et les débouchés :

- espace d'information du SCUIO-IP
- documentation (formation, métiers...)
- conférences sur les poursuites d'études et les débouchés...

Accompagnement dans la préparation de votre insertion professionnelle :

- ateliers de techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien de recrutement)
- conseils individualisés
- rencontres avec des professionnels...

Aide à réfléchir à votre orientation :

- entretien individuel avec un conseiller d'orientation-psychologue
- ateliers de construction du projet
- sessions d'aide à la réorientation...

Aide dans votre recherche de stage : www.univ-paris8.fr/scuio/reso8

- offres de stages et d'emploi
- accompagnement en ligne, conseils à la rédaction du CV, lettre de motivation, préparation de l'entretien, aide juridique
- actualité des forums emploi
- blog : témoignages d'étudiants et de professionnels

SCUIO-IP bâtiment A salle 347 (3^e étage)

01 49 40 67 17 (67-15 ou 67-14)

Mail. : scuio@univ-paris8.fr

Site : <http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et>

D. Salle informatique en libre-service

Deux salles informatiques en libre-service, destinées aux usagers de Paris 8, se situent dans le bâtiment C (salles C201-C202). L'étudiant trouvera dans le libre-service des ordinateurs de type compatibles PC. Le libre-service doit permettre aux étudiants de perfectionner les connaissances acquises dans les ateliers, d'exécuter leurs travaux de productions, de pratiquer des recherches à caractère pédagogique sur l'Internet.

Le libre-service du BAPN (Bureau d' Appui à la Pédagogie Numérique) est ouvert : du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00

Pour plus de renseignements : http://bapn.univ-paris8.fr/?page_id=136

E. Service social étudiant du CROUS

Le service social de Paris 8 est un lieu d'accueil et d'écoute à la disposition des étudiants ayant besoin d'une aide momentanée ou prolongée.

Présentes sur vos lieux d'études, les assistantes sociales peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.

Après un premier contact lors d'une permanence d'accueil, chaque étudiant peut solliciter un rendez-vous avec l'assistant(e) social(e) qui l'accompagnera. Les entretiens proposés réservent à chacun la possibilité d'exposer et d'analyser sa situation, ses difficultés, ses préoccupations (qu'elles soient d'ordre social, familial, universitaire, psychologique, professionnel, etc.).

Le travail d'accompagnement engagé par l'étudiant et l'assistant(e) social(e) qu'il rencontre peut se poursuivre sous forme d'information, de liaison, d'intervention, d'orientation auprès des différents services et institutions (internes et externes à la faculté et aux secteurs universitaires) notamment en direction des services d'accueil des étudiants, des services de la scolarité, des services sociaux, administratifs, juridiques, etc.

Maison de l'étudiant - salle M09

01 49 40 70 98

<http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-etudiant>

Service social du CROUS pour Paris 8

Antenne Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945

93200 Saint-Denis

09 70 19 04 10

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h

Pour prendre rdv avec une assistante sociale : bourse@crous-creteil.fr

F. Relations internationales

L'Université Paris 8 est partenaire de nombreux d'établissements d'enseignement supérieur étrangers. Elle a en outre adhéré à certains grands programmes internationaux (Erasmus, Crepuq) qui concernent l'ensemble des universités françaises. Le Service des relations et la coopération internationales se situe au RDC du bâtiment A, dans les bureaux A0-175, A0-176, A0-178 et A0-179.

• Démarches pour un séjour d'études à l'étranger

Les informations générales (calendrier, universités partenaires, aides financières, etc.) sont détaillées sur le site : www.univ-paris8.fr/-international-

Le site est à consulter impérativement avant de se présenter auprès de l'enseignant référent en Sciences de l'éducation : Didier MOREAU Didier.moreauparis8@gmail.com

G. Services d'Action culturelle et artistique (ACA)

Depuis sa création en 1991, le service commun d'Action Culturelle et Artistique encourage et soutient les initiatives créatives — associatives ou individuelles — et fédère des actions qui permettent à toutes les formes d'art de se retrouver dans une université, lieu de vie où l'action culturelle est le prolongement naturel de la pédagogie.

L'ACA propose des ateliers de pratique artistique :

- Chœurs de Paris 8
- Atelier de théâtre
- Atelier cirque
- Atelier d'écriture et concours de nouvelles
- Atelier de composition

Ainsi que deux nouveaux ateliers ouverts en 2015 :

- Atelier fanfare
- Atelier d'improvisation théâtrale

L'ACA met également à votre disposition un service de billetterie. Vous pourrez y réserver des billets à tarif réduit pour de nombreuses manifestations culturelles (théâtre, expositions, concerts, cinéma...). Des invitations sont régulièrement mises à disposition. Enfin, vous trouverez également les brochures de nos partenaires. Paiement et réservation sur place uniquement.

Contact de l'ACA : <http://www.univ-paris8.fr/Service-d-action-culturelle-et-artistique-ACA-1021>

V. Mémo étudiant

A. A lire

La brochure, le guide de l'étudiant et... des livres de Sciences de l'éducation !

B. A faire

Activez votre compte de messagerie paris 8 sur : <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>. Ce compte vous donnera accès au suivi de votre cursus (mails, notes, etc.). Le secrétariat communiquera seulement avec votre adresse mail étudiant. N'oubliez pas de consulter vos messages ! Vous recevrez notamment toutes les informations importantes concernant vos cours, la vie universitaire...

Inscrivez-vous sur la plateforme Moodle Paris 8 : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>

C. Pour contacter les enseignants

Tous les enseignants sont joignables par mail. Les adresses mail figurent dans le tableau B « Enseignants-chercheurs et leurs thématiques » et dans chaque descriptif.

VI. Présentation détaillée des enseignements (EC)

A. Présentation par semestre

SEMESTRE 5

UE 13 - Approfondissements Disciplinaires 3 EC obligatoires / 18 ECTS

- Histoire des éducations : histoire de la médico-psycho-pédagogie XIX^{ème}-XX^{ème} siècles (7 ECTS)
- Sociologie de l'école (7 ECTS)
- Méthodologie du travail universitaire en SDE (4 ECTS)

UE 14 - Repérages dans les champs de pratiques (1) 2 EC de à choisir dans un même champ de pratique ou dans deux champs de pratique différents / 6 ECTS

- Scolarisation des élèves allophones en France : penser les conditions de réussite **CP1** (3 ECTS)
- Les « difficultés » des élèves : étude de situations d'enseignement et d'apprentissage **CP1** (3 ECTS)
- Langage et inégalités d'apprentissage à l'école **CP1** (3 ECTS)
- Approches institutionnelles : institutions, groupes et collectifs **CP2** (3 ECTS)
- Histoire de l'éducation et de la rééducation des filles (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles) **CP2** (3 ECTS)
- Texte, lecture et éducation numérique **CP3** (3 ECTS)
- Analyse de discours et situations de travail **CP4** (3 ECTS)
- Entrée dans l'écrit à l'âge adulte **CP4** (3 ECTS)

UE 15 - Projet Personnel et Professionnel 2 EC obligatoires / 6 ECTS

- Langue (3 ECTS)
- EC de préparation au stage : **au choix au semestre 5 ou au semestre 6** (3 ECTS)

SEMESTRE 6

UE 16 - Approfondissements Disciplinaires 2 EC obligatoires / 18 ECTS

- Anthropologie et philosophie de l'éducation : politique de l'éducation ; institutions et formes d'apprentissage (9 ECTS)
- Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective (9 ECTS)

UE 17 - Repérage dans les champs de pratiques (2) 2 EC à choisir dans un même champ de pratique ou dans deux champs de pratique différents / 6 ECTS

- Les étudiants et le travail universitaire **CP1** (3 ECTS)
- Métiers de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires **CP1** (3 ECTS)
- Politiques éducatives et inégalités **CP1** (3 ECTS)
- Approche sociologique des rapports entre école et familles **CP1** (3 ECTS)
- Enfance difficile : entre soin et éducation **CP2** (3 ECTS)
- Pourquoi et pour qui le travail social ? **CP2** (3 ECTS)
- Eduquer et soigner **CP2** (3 ECTS)
- Les pédagogies de l'émancipation **CP3** (3 ECTS)

- Illettrisme en question **CP3** (3 ECTS)
- Cultures éducatives et littératie **CP4** (3 ECTS)
- Politiques linguistiques à l'égard des migrants en France **CP4** (3 ECTS)

UE 18 - Projet Personnel et Professionnel *2 EC obligatoires / 6 ECTS*

EC libre (3 ECTS)

EC de stage et rapport de stage (3 ECTS)

B. UE de majeure Sciences de l'éducation

Chaque EC de la majeure est proposée en trois groupes, permettant ainsi aux étudiants de suivre ces enseignements dans des groupes restreints. Les trois cours se déroulent à des horaires différents afin de faciliter la présence des étudiants.

- **Approche disciplinaire de l'histoire des éducations**

Responsable

Samuel BOUSSION

Déclinées sur les trois ans de licence, les différents EC histoire des éducations entendent, comme leur nom l'indique, s'intéresser aux différentes actions éducatives, qu'elles se déroulent au sein même de l'Institution scolaire ou bien qu'elles évoluent à ses marges, en orbite ou encore en opposition, en concurrence, voire en contre modèle. Nous nous intéressons ainsi aussi bien à l'éducation officielle dispensée selon des programmes définis au sein de la « maison école », mais aussi à toutes les autres activités moins visibles qui s'y déroulent dans les murs ou dans des espaces décalés : cour, préau, jardins scolaires, cours du soir, réunions, clubs, etc. Nous étudions aussi les croisements ou les clivages ou les rendez-vous manqués entre éducation scolaire, éducation spéciale ou spécialisée, éducation populaire, éducation nouvelle.

Au-delà des lieux et des institutions, notre réflexion porte également sur les publics éduqués : comment fluctuent au fil du temps les définitions de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse ? Quelles sont les évolutions sociales, économiques, politiques, culturelles qui amènent chaque époque à penser différemment de la précédente ce qu'est un « bon » ou un « mauvais » élève, un jeune dangereux ou un mineur en danger, un bon père de famille ou un parent indigne ?

Dans ce questionnement sur les « éduqués », nous explorons en particulier la constellation des « inadaptés » et des « inéducables », ces enfants et adolescents orphelins, délinquants, moralement abandonnés, handicapés, décrocheurs, qui échappent au modèle éducatif dominant, et notamment au projet scolaire de la République.

Enfin, nous nous penchons sur les éducateurs ou plus généralement ceux qui font œuvre d'éducation ou de rééducation : les instituteurs et professeurs bien entendu, dont ceux parmi eux qui se disent « spécialisés », mais aussi d'autres figures qui font entendre leur propre voix sur ces questions éducatives gagnant ainsi le statut d'experts : médecins, médecins psychiatres, psychologues, juges, éducateurs, rééducateurs, religieux et religieuses...

HISTOIRE DES EDUCATIONS : HISTOIRE DE LA MEDICO-PSYCHO- PEDAGOGIE XIXE-XXE SIECLES

UE13-EC1 (7ECTS)

JEAN-CHRISTOPHE COFFIN – GROUPE 1

JEAN-CHRISTOPHE COFFIN – GROUPE 2

SAMUEL BOUSSION – GROUPE 3

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Le cours sera l'occasion d'aborder des acteurs et des lieux d'une spécialité nouvelle, la psychiatrie de l'enfant et d'aborder les nombreuses ramifications avec le secteur de l'intervention psycho-sociale. On s'intéressera aussi bien à des institutions d'accueil de l'enfant et de l'adolescent qu'aux débats liés aux conceptions du développement de l'enfant depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à la fin du XXe siècle. Il sera mis l'accent sur la construction des savoirs pys dans la compréhension de l'enfant et de l'adolescent et à partir d'une approche historique.

MODALITE DE VALIDATION

Exposé oral en cours de semestre et examen en présentiel

BIBLIOGRAPHIE

BOUSSION S. et COFFIN J.-C. (dir.) (2016), « Le psychiatre, l'enfant et l'Etat », n° spécial de la *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, n° 18.

« La psychiatrie de l'enfant dans la France des années 1950 » (2010), *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, n°12, p. 65-86.

OHAYON A. (1999), *L'impossible rencontre. Psychologie et psychanalyse en France 1919-1969*, La découverte.

« Les sciences du psychisme et l'enfance irrégulière » (2004), n° spécial de la *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, n° 6.

PROFILS DES ENSEIGNANTS

Historiens, maîtres de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8.

ADRESSES ELECTRONIQUES

samuel.bouSSION@univ-paris8.fr

jean-christophe.coffin@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

- **Approche disciplinaire de la sociologie de l'éducation**

Responsable

Claire LEMÊTRE

Dans les enseignements de sociologie proposés au cours des trois années de licence, il s'agit moins de présenter aux étudiants les contenus d'une discipline académique que la spécificité du regard que la sociologie conduit à porter sur l'éducation. Le point de vue sociologique invite en effet à « regarder autrement » des réalités sociales pourtant familières : l'école, les élèves, les enseignants, les apprentissages scolaires, la jeunesse mais aussi d'autres formes d'apprentissages plus implicites comme apprendre à parler, à se tenir, à être une fille ou un garçon, etc.

La sociologie de l'éducation est entendue ici dans son acception large, dépassant les frontières de l'institution scolaire.

Les enseignements de sociologie se donnent ainsi pour objectif de faire acquérir aux étudiants des connaissances sur le système éducatif et ses agents mais aussi sur les processus de socialisation et leurs enjeux. Il s'agira également de leur apprendre de manière progressive, tout au long des trois ans à :

- lire la sociologie de l'éducation et se constituer une culture sociologique,
- comprendre les enjeux théoriques et méthodologiques qui traversent ce champ disciplinaire,
- appréhender les outils du sociologue : enquêtes statistiques, ethnographiques, observations, entretiens, etc.,
- objectiver, c'est-à-dire mettre à distance le sens commun et les discours médiatiques sur l'éducation et la jeunesse.

CINTIA INDARRAMENDI – GROUPE 1 & GROUPE 2

CEDRIC BARBIER – GROUPE 3

SEMESTRE 5

DESRIPTIF

Les sociologues construisent l'École comme objet de recherche en étudiant comment cette institution est traversée par des phénomènes qui existent aussi dans les autres domaines de la société : inégalités, relations entre générations, etc. Cette approche commune se traduit de différentes manières selon les auteurs et les courants de pensée, avec leurs conceptions de la société, leurs concepts et leurs méthodes, ce qui conduit à des débats, voire à des oppositions.

Ce cours vise d'abord à faire connaître les principaux courants sociologiques qui étudient l'École. Il a également pour objectif de comprendre leurs articulations et leurs oppositions, ainsi que l'évolution des débats et des manières d'appréhender les changements de l'institution scolaire.

Plus spécifiquement, la question des inégalités scolaires sera privilégiée dans l'EC car elle a été beaucoup travaillée par diverses approches sociologiques, et permet donc d'explorer les riches débats qu'elle a occasionnés.

Dans le cours de Cintia Indarramendi seront abordés plus particulièrement les rapports entre théorie sociologique et politiques éducatives : quelles sont les articulations entre l'évolution des manières d'étudier sociologiquement les inégalités éducatives et la conception des politiques éducatives pour lutter contre ces inégalités ?

Dans le cours de Cédric Barbier sera abordée plus particulièrement la place accordée par différentes traditions sociologiques à l'origine sociale et aux pratiques enseignantes dans les rapports inégaux que les élèves développent aux apprentissages scolaires et à la culture légitime.

MODALITE DE VALIDATION

Groupe 1 : un exposé intermédiaire et un devoir final sur table

Groupe 2 : un exposé intermédiaire et un devoir final sur table.

Groupe 3 : une note de lecture ou un exposé et un devoir final sur table

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU P. et PASSERON J.-C. (1970), *La reproduction*, Paris, Les éditions de Minuit.

DURU-BELLAT M. (2002), *Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes*, Paris, PUF.

LAHIRE B. (1993), *Culture écrite et inégalités scolaires*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

ROCHEX J.-Y. et CRINON J. (dir.) (2011), *La construction des inégalités scolaires au cœur des pratiques et dispositifs d'enseignement*, Rennes, PUR.

SIROTA R. (1988), *L'école primaire au quotidien*, Paris, PUF.

PROFILS DES ENSEIGNANTS

Cintia Indarramendi, maître de conférences en Sciences de l'Éducation. Ses recherches portent sur les politiques de lutte contre les inégalités éducatives avec une approche internationale.

Cédric Barbier, doctorant en Sciences de l'éducation. Sa thèse porte sur les pratiques enseignantes.

ADRESSES ELECTRONIQUES

cindarramendi@gmail.com

barbiercdric@yahoo.fr

PERMANENCE

Sur rendez vous

- **Méthodologie du travail universitaire**

Responsable

Delphine LEROY

Se repérer et se mouvoir dans l'environnement que constitue l'Université n'est pas toujours chose aisée. Peu à peu la formation tend à une autonomisation du sujet apprenant, ce qui requiert de sa part une appropriation des attentes. Ces démarches de transformation peuvent s'appuyer sur des outils et des techniques (numériques ou non) que ces cours proposent de visiter.

Il s'agira donc d'identifier et de recourir à différents usages requis dans la formation académique, ainsi que de découvrir des aides et appuis permettant d'y accéder plus facilement (tel le « Projet Voltaire » en orthographe). Les cours de Méthodologie (dits MEEO) visent à accompagner les étudiants dans le renforcement de leurs compétences écrites et/ou orales en langue française, mais également à travers d'autres aspects méthodologiques et pragmatiques du travail universitaire, soumis à un ensemble de règles et de normes de présentation (bibliographie, etc.).

Si l'apport de connaissances et de savoirs est essentiel dans une formation, les démarches d'appropriation et de restitution constituent des éléments clés de réussite pour les étudiants. Aider à se familiariser avec les attentes implicites de la formation et répertorier les moyens d'y répondre constituent des enjeux importants ; le sens donné à son parcours et à ses perspectives le sont également. A ce titre une collaboration avec le SCUIO-IP est mise ponctuellement en place et une journée d'échanges avec des professionnels de différents champs des Sciences de l'éducation sera organisée : la « Journée Avenirs ».

Une connaissance du cadre institutionnel, de ses ressources (bibliothèque, centre d'orientation et d'information etc.) contribuera à aider chacun vers la réalisation de ses projets de formation.

En Licence 3, cette formation est dispensée par le département Communication/Français Langue Etrangère, les inscriptions s'y effectuent directement.

METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

UE13-EC3 (4 ECTS)

KEIRA BENZINEB, MARIA-ISABEL DOS SANTOS, DELPHINE LEROY, GUY NIELSEN, BORIS SAUTEREAU, RADIIA TAOURIT ET LEONORE ZYLBERBERG.

SEMESTRE 5

Un EC au choix dans la liste. Attention, l'**inscription** à ces cours dispensés par le département COM-FLE, et ouverts à d'autres disciplines, s'effectue directement auprès du département COM-FLE (en **A 330**)

DESCRIPTIFS

Grammaire pour les francophones (EE0Z062C)

Keira BENZINEB

Ce cours reprend les bases de la grammaire française, en commençant par l'identification de la nature et de la fonction des éléments dans la phrase (sujet, verbe, compléments, et pronoms, adverbes, conjonctions...). Nous poursuivons avec les règles caractéristiques de l'écrit français (accord au masculin et au féminin, au singulier et au pluriel, et l'accord des verbes selon les temps et les sujets). Nous revenons également sur les homonymes (les mots ou suites de mots qui ont une prononciation identique mais une écriture différente, par exemple « a » et « à » ou « quelques » et « quel que »), sur les mots de liaison (connecteurs logiques), etc. Enfin, nous travaillons la méthode de relecture et la vitesse d'écriture afin que les apprentissages du cours puissent servir dans les écrits, même en condition de stress.



Compréhension et analyse de texte (EE0Z018C)

Maria-Isabel DOS SANTOS

On s'attachera à approfondir les méthodes visant à une meilleure compréhension des documents écrits au travers d'activités d'identification, de repérage et d'analyse de textes de nature différente :

- paratexte ; composition ; plan ; liens logiques
- idées et thèses principales
- champs lexicaux
- arguments

Méthodologie :

- analyser et comprendre différents types de documents ;
- répondre à des questions sur un texte ; reformulation du sens ;
- mettre en relation des données repérées dans l'ensemble des documents ;
- confronter les documents et synthétiser des informations avec exactitude et précision.

Supports : articles de presse ; essais ; photographies...

Le but de cet EC est d'acquérir une certaine compétence liée à l'approche de textes de nature diverse et abordant différents thèmes.

On veillera également à expliquer des consignes ainsi que des énoncés de sujets et à rappeler, le cas échéant, les règles de présentation et de rédaction de certains travaux universitaires.

Évaluation : présence en cours et contrôle continu (expressions écrites).



Lire et débattre de textes : Approches croisées en sciences humaines et sociales (EE0Z066C)

Delphine LEROY

L'objectif de cet EC est de sensibiliser les étudiants aux spécificités des textes en Sciences humaines et sociales. En se familiarisant peu à peu à des lectures variées, un travail sur l'argumentation orale, à partir des textes proposés, fondera le dispositif du cours.

Il s'agira de manière impliquante pour chacun, de dégager la problématique, de repérer les hypothèses, de reconnaître la construction argumentative, de différencier les arguments des exemples et de les mettre collectivement en discussion et éventuellement, en perspective avec d'autres auteurs ou courants.

Une attention particulière sera portée aux manières d'écrire ou de rendre compte de travaux de recherche.

Validation : présence active et impliquée : exposés, compte-rendu et retours réflexifs ponctueront les séances. Un dossier de synthèse finalisera la validation

Bibliographie sommaire :

Les étudiants peuvent se référer par exemple aux extraits d'ouvrages accessibles gratuitement en ligne : http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/index.php



Méthodologie de l'expression écrite et orale (EE0Z060C)

Guy NIELSEN

Cet enseignement permet aux étudiants de renforcer leurs compétences en expression écrite et orale. L'accent est mis sur la démarche argumentative :

- lecture active et analyse de documents écrits (repérage des mots clés, recherche des arguments et des exemples, structuration du texte) ;
- initiation à la technique du compte rendu ;
- production d'un essai argumentatif structuré ;
- exposé oral.

Un soutien grammatical est assuré en parallèle (par exemple : révision des emplois du subjonctif, transformation de phrases simples en phrases complexes, travail sur les connecteurs logiques et les mots de liaison).



Production écrite : Construction de texte (EE0Z099C)

Boris SAUTEREAU

Cet enseignement permet aux étudiants de renforcer leurs compétences en expression écrite et orale.

L'accent est mis sur la démarche argumentative :

- lecture active et analyse de documents écrits (repérage des mots clés, recherche des arguments et des exemples, structuration du texte),
- initiation à la technique du compte rendu,
- production d'un essai argumentatif structuré.

Un soutien grammatical est assuré en parallèle (par exemple : révision des emplois du subjonctif, transformation de phrases simples en phrases complexes, travail sur les connecteurs logiques et les mots de liaison).



Argumentation (EE0Z099C)

Boris SAUTEREAU

Ce cours a pour objectif de vous aider à réaliser les travaux qui vous sont demandés dans votre cursus principal. Il permet de voir ou revoir les principaux types d'exercices demandés dans les études universitaires : dissertation, synthèse de documents, fiche de lecture, mémoire ou dossier, exposé oral. Il s'adresse à des étudiants francophones qui ont besoin de revoir la méthode propre à ces exercices, ainsi qu'à des étudiants non francophones ayant déjà une bonne maîtrise de la langue française, qui ne sont pas habitués aux exigences de l'université française.

Des points de grammaire pourront être revus en fonction des difficultés des étudiants, notamment l'accord des participes passés et l'utilisation des connecteurs.

Un travail régulier est nécessaire car seule la pratique peut permettre de faire des progrès.

Plan du cours :

Cours 1 : écrire un paragraphe argumentatif

Cours 2 : les différents types de plans

Cours 3 : la progression de l'argumentation

Cours 4 : utiliser des exemples, introduire et conclure

Cours 5 : révision sur la dissertation. Conseils pour l'exposé oral.

Cours 6 : le mémoire, principes, présenter une bibliographie, une table des matières

Cours 7 : partiel sur la dissertation

Cours 8 : la synthèse de documents : travail sur les textes

Cours 9 : rédiger une synthèse, élaborer un plan

Cours 10 : exercice pratique sur la synthèse de documents

Cours 11 : la fiche de lecture

Cours 12 : partiel portant sur la synthèse de documents

Les travaux doivent être rendus sous forme de textes manuscrits ou imprimés sur papier.

S'il vous plaît, pas de copier-coller (nous parlerons de ce problème en cours)



Expression, reformulation, syntaxe (EE0Z098C)

Radija TAOURIT

Cet E.C. s'adresse aux étudiants francophones qui souhaitent travailler sur le *continuum* lecture-écriture. En effet, l'objectif de cet enseignement est double :

- réconcilier les étudiants – à travers la reformulation – avec l'activité de lecture en tant que (re)construction de sens ;
- les amener à prendre une certaine distance par rapport à leurs automatismes en langue française écrite et à les conduire à une conscientisation des règles de fonctionnement de la langue en question.

Pour ce faire, le programme sera construit autour des besoins des étudiants. Plus précisément, à la suite d'un diagnostic, nous retiendrons tout d'abord un ensemble de structures syntaxiques du français qui devront être reprises et retravaillées tout au long du semestre. Le lien entre la lecture-écriture sera ensuite opéré grâce à un corpus de textes variés, en relation avec les intérêts personnels et étudiants du public de ce cours. Avant de repérer et de conceptualiser les différentes structures syntaxiques retenues au préalable, nous opterons pour une étape d'accès au sens et de reconstruction du sens du/des texte(s). Ce travail permettra aux étudiants de se positionner en tant que (ré) interprètes (mais aussi en tant que (re)constructeurs) du propos des auteurs des textes étudiés. C'est ainsi que le lien entre lecture-écriture sera assuré. En effet, les étudiants seront invités par la suite à intégrer dans leurs productions écrites l'ensemble des faits de langue repérés au préalable au sein des textes. Enfin, un retour circonstancié en classe sur les textes produits par les étudiants leur permettra d'ancrer de manière plus pérenne les faits étudiés dans leur « conscience de lecteur(s)-scripteur(s) ».



Argumentation écrite (EE0Z084C)

Radija TAOURIT

Ce cours d'adresse aux étudiants ayant des difficultés à réaliser les travaux universitaires de leur discipline. Nous travaillerons sur l'argumentation et sur la méthodologie d'exercices traditionnels : dissertation, dossier, fiche de lecture, exposé oral. Les notions de plan, d'introduction et de conclusion, d'insertion et de pertinence des exemples, etc. seront abordées de manière systématique à travers des activités pratiques. Des points de grammaire pourront être revus en fonction des besoins des étudiants.



Méthodologie du travail universitaire : pratique de l'oral (EE0Z035C)

Léonore ZYLBERBERG

Ce cours s'adresse à des étudiants soucieux de prendre plus aisément la parole en public et de mieux savoir maîtriser les techniques de l'oral universitaire.

Seront abordés les savoir-faire suivants :

- collecter, organiser, mémoriser des informations
- agencer ses idées avec pertinence
- placer sa voix et travailler son élocution
- Adapter sa prise de parole à la situation de communication et respecter le temps imparti
- savoir utiliser les connecteurs logiques à bon escient
- s'initier à l'analyse d'image.

Au cours du semestre, il sera demandé à chaque étudiant de :

- réaliser un exposé
- faire valoir son point de vue dans le cadre d'un débat argumentatif
- écrire et enregistrer une chronique en salle d'enregistrement
- rédiger un essai argumentatif en usant de procédés oratoires.



Les enseignants de méthodologie du travail universitaire : Keira BENZINEB, Guy NIELSEN, Maria-Isabel DOS SANTOS, Boris SAUTEREAU, Radija TAOURIT et Léonore ZYLBERBERG, sont rattachés au département Communication Français Langue Etrangère. De plus amples informations sont disponibles au secrétariat en A 331 (Courriel : [comfle\[a\]univ-paris8.fr](mailto:comfle[a]univ-paris8.fr)) ou /et sur le site <http://www.ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique22>

- **Approche disciplinaire de l'anthropologie et la philosophie de l'éducation**

Responsables

Valentin SCHAEPELYNCK / Gladys CHICHARRO

L'objet de cet approfondissement disciplinaire est d'aborder les questions d'éducation à partir des apports conjoints de la philosophie et de l'anthropologie. Chaque année de L1, L2 et L3 propose ainsi de mettre au travail un ensemble de thématiques dans le cadre de binômes disciplinaires articulant ces deux approches. Il s'agira d'apprendre à problématiser et conceptualiser des notions communes comme celles d'enfance, d'éthique ou d'apprentissage, en faisant appel à des références issues des champs philosophiques (de Jean- Jacques Rousseau à Paul Ricoeur, de Nietzsche à Georges Lapassade...) et anthropologiques (de Marcel Mauss à Lave et Wenger, de Van Gennep à Suzanne Lallemand, par exemple...). On se basera non seulement sur des textes et documents écrits, mais aussi sur des images et des documentaires vidéo.

La mise en rapport des deux disciplines est celle de deux modes de conceptualisation, l'un qui s'appuie en grande partie sur un travail d'écriture et de lecture de textes, et l'autre, qui s'appuie sur un travail de terrain et d'observation. Faire des questions d'éducation un problème pour la philosophie, c'est entrer dans un rapport critique aux notions auxquelles tout travail d'éducation, qu'il soit professionnel ou non, doit se confronter. Apprendre à entendre les diverses variations de sens que prennent des expressions comme « âges de la vie », « enfance » ou « famille » selon différentes approches philosophiques, c'est apprendre à entendre que de telles notions demandent à être problématisées et ne peuvent être prises pour argent comptant. Les travaux des anthropologues, quant à eux, montrent comment ces différences, dans l'espace et le temps, se matérialisent et s'observent dans des pratiques, des institutions, des cultures, des normativités et des formes symboliques différentes selon les temps et les lieux. Nos pratiques et institutions éducatives « occidentales » peuvent dès lors nous apparaître comme traversées par des tensions, des valeurs et des normes qu'il est possible de mettre en discussion, comme les débats publics récurrents autour de l'école et des repères éducatifs ne manquent pas de nous le rappeler.

On pourra aussi observer entre les deux types d'approches de frappantes convergences, ainsi que l'anthropologue Tim Ingold le propose, lorsqu'il affirme que l'anthropologie est en réalité une autre manière de faire de la philosophie, non seulement avec des concepts, mais aussi avec les pierres, le climat, les choses et les gens

ANTHROPOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION : POLITIQUE DE L'ÉDUCATION ; INSTITUTIONS ET FORMES D'APPRENTISSAGE

UE16-EC1 (9 ECTS)

GLADYS CHICHARRO/VALENTIN SCHAEPELYNCK – GROUPE 1

FAOUZIA BELHACHEMI/ENGIN SUSTAM – GROUPE 2

FAOUZIA BELHACHEMI/MEJ HILBOLD – GROUPE 3

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

Les formes d'apprentissage supposent la mise en œuvre de normes et de valeurs, et en ce sens, sont porteuses d'une dimension politique. Leur diversité renvoie à celle des pratiques éducatives, qui se concrétisent dans des contextes historiques, géographiques, institutionnels (familles, écoles...) et symboliques qu'il est important de pouvoir observer, décrire et conceptualiser. Ces pratiques indiquent des espaces de pensée, des cultures et des organisations sociales différentes et singulières. Elles se retrouvent aussi au cœur de multiples discussions, désaccords, voire polémiques, lorsque les sociétés s'interrogent sur le modèle éducatif qu'il convient d'adopter. La philosophie comme l'anthropologie permettent d'élaborer des outils pour essayer de comprendre les enjeux sociaux et symboliques de tels débats.

MODALITES DE VALIDATION

Un exposé oral et un travail écrit.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie indicative sera proposée au début du cours.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Gladys Chicharro-Saito, Maître de conférences en sciences de l'éducation. Anthropologue spécialiste de la Chine.

Ses recherches portent sur la génération des « enfants uniques » dans la Chine urbaine, la transmission familiale et scolaire, la culture enfantine et adolescente, l'évolution des structures de parentés, les nouvelles technologies et écritures numériques.

Valentin Schaepelynck, Maître de conférences en sciences de l'éducation.

Ses recherches portent sur l'analyse institutionnelle, les problématisations philosophiques de l'éducation, les pédagogies nouvelles, les critiques de l'institution psychiatrique, la sociohistoire des dispositifs et des pratiques pédagogiques.

Faouzia Belhacemi, Maître de conférences en anthropologie à Paris 8.

Anthropologie Méditerranée-Sahara-Sahel, mémoire, apprentissages, savoirs et savoir-faire, construction des identités

Engin Sustam, Ancien Maître de conférences en sociologie et en philosophie de l'Université d'Arel, acteur de l'Université du 29 Mai" d'Istanbul (Universitaires pour la paix limogés), Hôte académique à l'Université de Genève et Maître de conférences invité à l'Université Paris 8. Ses travaux portent notamment sur les perspectives postcoloniales, la subalternité kurde, les concepts de gouvernementalité, de biopolitique et de nécropolitique, la violence et la contre-violence, l'étude de Deleuze et Guattari, les rapports entre pédagogie, culture, politique et esthétique.

Mej Hilbold, est maîtresse de conférences en sciences de l'éducation. Ses recherches portent sur la professionnalisation du secteur de la petite enfance et les enjeux identitaires au travail.

ADRESSES ELECTRONIQUES

fbelhachemi@univ-paris8.fr

gladys.chicharro-saito@univ-paris8.fr

mej.hilbold02@univ-paris8.fr

valentin.skaplink@gmail.com

enginsustam@hotmail.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

- **Approche disciplinaire de la psychologie et psychanalyse de l'éducation**

Responsable

Caroline LE ROY

Cet approfondissement disciplinaire propose aux étudiants d'aborder les questions éducatives à partir d'apports théoriques et cliniques issus de la psychologie d'une part et de la psychanalyse d'autre part, en prenant en considération les dimensions subjectives et affectives mobilisées dans les apprentissages et dans la relation éducative.

Comment la psychologie et la psychanalyse, chacune de leur côté, abordent les enjeux essentiels de la construction subjective de l'enfance, l'adolescence, et l'âge adulte à l'œuvre dans l'éducation (au sens large : éducatif, socio-éducatif, travail social, soin, etc.) : du rapport au savoir et à la connaissance en passant par toute une série de dimensions qui y sont liées telles que l'apprentissage, les postures éducatives, le partenariat, etc.

Que résulte-t-il pour les sciences de l'éducation comme pour les pratiques éducatives (au sens large: enseignants, éducateurs, formateurs, etc.) et la formation des professionnels, de la prise en compte des phénomènes mis en relief par la psychologie culturelle et du développement ainsi que de la prise en compte de l'inconscient au sens de la psychanalyse ?

Les enseignements sont organisés autour de trois grandes thématiques :

- En 1ère année de Licence (L1), les EC familiarisent les étudiants aux « *approches psychologique et psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent* », leurs spécificités, leurs convergences, leurs différences.
- La deuxième année de Licence (L2) propose un enseignement sous la forme d' « atelier-séminaires » centrés sur la lecture et le travail de textes, l'analyse de films ou de documents relatant des expériences éducatives ou formatives qui permettent de discuter « *la dimension du sujet dans l'acte éducatif* ».
- Enfin, la troisième année de Licence (L3) propose aux étudiants de choisir un enseignement parmi ceux programmés leur permettant d'approfondir le lien entre « *savoir, connaissance et construction subjective* » à partir d'un aspect plus particulier de ces approches disciplinaires.

APPROCHES PSYCHOLOGIQUE / PSYCHANALYTIQUE DE L'ÉDUCATION : SAVOIR, CONNAISSANCE ET CONSTRUCTION SUBJECTIVE

UE16-EC2 (9 ECTS)

ILARIA PIRONE & FRANÇOIS LE CLERE – GROUPE 1 (*Traversées adolescentes et mésinscriptions sociales : désir, errance, et construction subjective*)

CHRISTINE BOUISSOU – GROUPE 2 (*Développement, Trajectoires, Milieux*)

ENSEIGNANT PRECISE ULTERIEUREMENT – GROUPE 3 (*Interdit de penser, peur d'apprendre et désir de savoir*)

SEMESTRE 6

1 GROUPE AU CHOIX

GROUPE 1

DESRIPTIF

Ce cours aborde la question du passage de l'enfance au monde adulte et les processus en jeu dans cette transition, qui est l'adolescence, dans notre culture. Dans une perspective psychanalytique, cet enseignement se propose d'aborder la complexité de la traversée adolescente lorsqu'elle est frappée d'épreuves : celle d'une traversée réelle, comme dans le cas d'une migration ; celle d'une rupture scolaire...

A travers ces figures de la « mésinscription » (Gaillard, 2011 ; Henri, 2013), nous chercherons à discuter la manière dont se construit le lien éducatif, la question du désir, et du savoir.

MODALITES DE VALIDATION

1ère session : Une fiche de lecture d'un des textes proposés pendant le cours et devoir sur table.

2ème session : Un dossier comprenant : la fiche de lecture et un écrit individuel qui répondra à la consigne donnée.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie sera communiquée lors de la première séance.

GROUPE 2

DESRIPTIF

Les questions d'apprentissage et de développement tout au long de la vie seront abordées, pour mettre en évidence les questions de continuité ou de changement dans les trajectoires des personnes. L'objectif est de construire ou de consolider des repères sur les grandes questions de développement et de formation (intelligences, sensibilités, projets et stratégies, compétences, outils, épreuves, travail).

La question du genre sera intégrée à la réflexion - construction des différences ou des spécificités - et nous engagerons une réflexion sur la notion de milieu, de transmission et de médiation.

MODALITES DE VALIDATION

1ère et 2ème session : un travail sur table visant à élaborer une synthèse du cours.

BIBLIOGRAPHIE

GUIONNET C., Sexe et genre, Encyclopædia Universalis [<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/sexe-et-genre/>]

MIALARET G. (2011), *Psychologie de l'éducation*, Presses Universitaires de France.

NUSSBAUM M. (2008), *Femmes et développement humain. L'approche des capacités*, Ed des femmes.

TAP P. (1988), *La société Pygmalion. Intégration sociale et réalisation de la personne*, Dunod.

GROUPE 3

DESCRIPTIF

Si la soif de savoir apparaît communément comme étant l'essence même du développement personnel, être curieux, se questionner et se laisser questionner, penser et penser indépendamment, apprendre, ne se présentent pas comme un long fleuve tranquille où l'intelligence aurait les mains libres permettant à chacun de se former, et de se transformer, de se construire. Il s'agira certes de saisir ce plaisir voire cette jubilation de connaître des choses nouvelles, d'acquérir des nouveaux savoirs, d'apprendre, mais aussi la diversité des obstacles et des ratés dans les processus que cela implique et les enjeux subjectifs qui en découlent, montrant qu'échouer peut comporter paradoxalement certains « avantages ». Ainsi se dégagent des notions telles que empêchement de penser, interdit de penser, abandon de pensée et auto-aliénation, inhibition intellectuelle, incuriosité, angoisse d'apprendre... sur lesquelles nous nous arrêterons. Nous insisterons à ce niveau sur la dimension identitaire (enjeux identificatoires, projet identificatoire, problématique narcissique) que cette aventure vers la connaissance convoque.

MODALITES DE VALIDATION

1ère et 2ème session : Un journal d'apprentissage à tenir durant le semestre et dont les modalités seront explicitées au premier cours et un devoir sur table en fin de semestre.

BIBLIOGRAPHIE

AULAGNIER P. (1986), « Le droit au secret, condition pour pouvoir penser », in *Un interprète en quête de sens*, Paris, Ramsay.

AULAGNIER P. (1984), *L'apprenti-Historien et le maître sorcier*, Paris, PUF (Extraits qui seront précisés).

BOIMARE S. (2009), *L'enfant et la peur d'apprendre*, Paris, Dunod.

CIFALI M. (1994), *Le lien éducatif*, Paris, PUF.

HATCHUEL F. (2007), *Savoir, apprendre, transmettre*, La Découverte-Poche.

MIJOLLA-MELLOR de S. (1992), *Le plaisir de pensée*, Paris, PUF.

OURY F., OURY J. et POCHE C. (1997), *L'année dernière, j'étais mort*, Matrice-Champ social.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Groupe 1 :

- **Ilaria PIRONE**, maître de conférences en sciences de l'éducation. Membre de l'unité de recherche CIRCEFT Paris 8, équipe Clinique de l'éducation et de la formation – approches psychanalytique, socio-clinique et institutionnelle (CLEF-apsi)

-**François LE CLERE**, directeur de l'association Valdocco, doctorant en Sciences de l'éducation, équipe CLEF-Apsi du laboratoire CIRCEFT

ADRESSES ELECTRONIQUES

ilaria.pirone@univ-paris8.fr

francois.leclere@gmail.com

Groupe 2 :

Christine Bouissou, enseignant chercheur, sciences de l'éducation et psychologie, Département SE, Équipe Circeft.

ADRESSES ELECTRONIQUES

christine.bouissou@univ-paris.fr

Groupe 3 :

Précisé ultérieurement

C. UE Repérages dans les champs de pratiques

Dans les UE « Repérages dans les champs de pratiques » proposées en L3, les étudiants doivent choisir deux EC par semestre. Ce choix doit être fait parmi les EC proposés dans ces UE, et qui couvrent différents champs de pratiques préfigurés dès la L1 dans les UE « Découverte ou approfondissement disciplinaire ».

Il existe 4 champs de pratiques (les descriptifs de ces champs de pratiques se trouvent aux pages suivantes).

- CP1 « Ecole et enseignement » p. 52
- CP2 « Education, action sociale et soin » p. 63
- CP3 « Intervention sociale, formation et éducation numérique » p. 70
- CP4 « Formation linguistique et culturelle des migrants » (proposé seulement à partir de la L3) p. 74

En L3, les étudiants doivent choisir **deux EC par semestre dans un même champ de pratique ou dans deux champs de pratiques différents.**

- **Ecole et enseignement (CP1)**

Responsable

Cintia INDARRAMENDI

L'Ecole constitue l'un des principaux domaines de la recherche en Sciences de l'éducation. Elle est aussi un débouché professionnel très important pour les étudiants qui y suivent un cursus de licence.

Les EC du champ « Ecole et enseignement » témoignent de la diversité des approches actuellement mobilisées par les chercheurs et permettent une identification des enjeux contemporains de la scolarisation rapportés à la production socio-historique de l'institution scolaire. L'Ecole est un espace de socialisation et d'apprentissage pour l'enfant qui devient élève. Elle est aussi l'espace dans lequel des professionnels mettent en œuvre des pratiques elles-mêmes sans cesse remises en cause par les réalités changeantes des populations d'élèves comme des politiques éducatives qui se succèdent. Enjeu politique, l'Ecole est tout particulièrement en France une institution dont il est attendu qu'elle forme les nouvelles générations en réponse à des demandes sociales souvent contradictoires. C'est ainsi que s'il est attendu que soit réalisée une adaptation des jeunes au marché de l'emploi, qui lui-même évolue rapidement, il est également demandé que soit transmis un savoir non instrumental ayant une valeur en lui-même et l'esprit critique d'un citoyen libre de ses choix.

Ces tensions, voire ces contradictions, traversent des pratiques et des dispositifs d'enseignement dont les acteurs sont de moins en moins assurés de la pérennité. Quelles que soient ces transformations, des problématiques récurrentes continuent à mobiliser la recherche. Il en va ainsi des relations Ecole/famille, de la production des inégalités scolaires et des rapports de celles-ci avec les inégalités sociales. Le champ de pratiques « Ecole et enseignement » offre donc aux étudiants les outils pour élaborer leur propre réflexion sur les transformations en cours et pour comprendre les permanences du champ scolaire.

Outre la profession enseignante et ses nombreuses déclinaisons (maternelle, élémentaire, collège, lycées... enseignement spécialisé, documentation, direction d'école, conseil pédagogique, coordination de Réseau d'éducation prioritaire et autres missions « nouvelles »), le secteur professionnel scolaire et périscolaire est un vaste ensemble qui comprend aussi : les chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation-psychologues, psychologues scolaires, assistants d'éducation, animateurs périscolaires, travailleurs sociaux et médico-sociaux, agents techniques, comptables et administratifs... L'obtention de la licence de Sciences de l'éducation et les connaissances théoriques et réflexives auxquelles elle forme dans ce champ de pratique permettent en particulier de se préparer aux métiers de professeur des écoles et de conseiller principal d'éducation. Le parcours de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement est pensé dans cette perspective.

Ainsi, ce parcours inclut, dès la licence 1, et parallèlement aux EC assurés par les enseignants-chercheurs du département des Sciences de l'éducation, des enseignements dispensés en vue de préparer plus spécifiquement les étudiants à la suite de leur cursus, notamment dans le cadre des masters MEEF. Ces enseignements sont pris en charge par des enseignants de l'ESPE de Créteil. En outre, les étudiants devront réaliser en licence 2 et en licence 3 un stage d'observation dans un établissement scolaire ou une structure périscolaire, où le regard du stagiaire sera guidé par la problématique de l'un des enseignements du champ : la « note de stage » sera réalisée en lien avec cet EC. Tant par les contenus des EC que par cette logique pré-professionnalisante, ce parcours est donc pensé comme une sensibilisation au métier nécessaire avant l'entrée en formation d'enseignant.

Les EC de ce champ de pratiques interrogent les phénomènes scolaires à l'appui d'une diversité de problématiques qui sont en phase avec les recherches actuelles en Sciences de l'éducation : ils préparent donc aussi les étudiants à l'entrée en Master Recherche.

SCOLARISATION DES ELEVES ALLOPHONES EN FRANCE : PENSER LES CONDITIONS DE REUSSITE

CP1 (3ECTS)

NICOLE BLONDEAU

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Si les trajets scolaires des élèves étrangers, allophones, nouvellement arrivés en France, sont liés aux situations sociales des familles, aux conditions d'émigration/immigration, si ces élèves appartiennent majoritairement aux classes socio-culturellement défavorisées, s'ils cumulent les indicateurs sociaux prédictifs d'échec, il n'en est pas moins vrai qu'un certain nombre d'entre eux réussissent, réussite peu mise en lumière, peu analysée.

Ce cours abordera de manière critique les thématiques qui traversent le champ de la scolarisation des élèves allophones : après l'analyse des circulaires officielles de l'Education nationale cadrant la scolarisation de ces élèves (1970-2012) ainsi que l'évolution des structures mises en place pour l'apprentissage du français, seront discutés les concepts de culture, d'identité, d'acculturation, d'interculturalité/multiculturalité, de langues maternelle/première, de français langue étrangère, seconde, de français langue de scolarisation, d'enseignement des langues et cultures dites « d'origine », de l'ouverture à la diversité pluri-multi langagière et culturelle des publics scolaires, désormais promue par l'Europe.

Enfin, seront explorées des approches pédagogiques mises en place, sur le terrain, susceptibles de favoriser la réussite scolaire des élèves allophones : celles inspirées de l'Education nouvelle (Dewey, Freinet, Freire...), celles mobilisant les textes littéraires, constituant des bibliothèques internationales dans les écoles, mettant en place des ateliers de lecture et d'écriture, celles s'appuyant sur les récits de vie et les autobiographies langagières...

MODALITES DE VALIDATION

Présence assidue et participation active aux cours.

Analyse d'un article (travail sur table)

Compte rendu critique d'une observation de « classe » pour élèves allophones

BIBLIOGRAPHIE

AUGER N. (2010), *Elèves nouvellement arrivés en France. Réalité et perspectives pratiques en classe*, Paris, éd. des Archives contemporaines.

BLONDEAU N. et ALLOUACHE F. (2013), « Autobiographies langagières, élaborations identitaires, appartenances, transmission », Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles, CNAM, Paris (3-6 juillet 2012) <http://labiennale.cnam.fr/> <<http://labiennale.cnam.fr/>>

BOURDIEU P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

KAUFMANN J.-Cl. (2014, rééd. 2015), *Identités, la bombe à retardement*, Paris, Textuel, Petite encyclopédie critique.

LAACHER S. (2005), *L'école et ses miracles*, Paris, La Dispute, Comptoir de la politique.

SAYAD A. (1999), *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Nicole Blondeau ; Maître de conférences, Sciences de l'éducation, Département Communication/FLE, Laboratoire EXPERICE.

- Problématique de la scolarisation des élèves étrangers allophones : enseignement/apprentissage du français, prise en compte des langues/cultures maternelles dans l'acquisition de la langue seconde,
- Plurilinguisme/interculturalité/biographisations langagières,
- Pédagogie de projet et pédagogues de « l'Éducation nouvelle »,
- Didactique et pédagogie des littératures française et francophone en contexte FLE/FLS.

ADRESSE ELECTRONIQUE

Nicole.blondeau@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

LES "DIFFICULTES" DES ELEVES : ETUDE DE SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

CP1 (3ECTS)

STÉPHANE BONNERY

MARIE-NOËLLE DABESTANI

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

"L'échec scolaire" est souvent pensé sur le registre du manque de culture des élèves ou sur celui de leurs difficultés, point de vue laissant de côté ce qui est au cœur des difficultés des élèves de milieux populaires : la confrontation à une culture scolaire, à des savoirs et des supports pédagogiques de plus en plus exigeants, à des formes de travail qui ne leur sont pas familières (organisation du cours, langue de l'école, consignes de travail, contenus de l'activité...).

L'E.C. comporte des apports théoriques et des analyses de situations d'enseignement-apprentissage (manuels et fiches photocopiables, pratiques enseignantes, activités des élèves) extraites de corpus de recherches, qui permettent de faire réfléchir les enseignants actuels ou futurs sur ce qui se joue dans les pratiques.

L'EC interroge d'abord les explications habituelles qui font de l'échec une fatalité. Puis, on prendra connaissance de plusieurs recherches qui ont étudié la difficulté scolaire sous différents angles. Pour, enfin, étudier ce qui se construit comme difficultés dans la classe. Il s'agira ainsi de comprendre ce qui semble faciliter l'appropriation par tous les élèves ou au contraire les inégalités.

MODALITES DE VALIDATION

Un devoir sur table et un dossier

BIBLIOGRAPHIE

Bautier Elisabeth & Rochex Jean-Yves, 1997, « Apprendre : des malentendus qui font la différence », in Terrail Jean-Pierre, (dir.), *La scolarisation de la France*, Paris : La Dispute.

Bourdieu Pierre & Passeron Jean-Claude, 1970, *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris : éd. de Minuit.

Isambert-Jamati V. (1995), *Les savoirs scolaires. Enjeux sociaux des contenus d'enseignement et de leurs réformes*, Paris : L'Harmattan.

Lahire Bernard, 1993, *Culture écrite et inégalités scolaires*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Professeur en Sciences de l'éducation à Paris 8.

ADRESSE ELECTRONIQUE

stephane.bonnery@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

LANGAGE ET INEGALITES D'APPRENTISSAGE A L'ECOLE

CP1 (3ECTS)

THIERRY PAGNIER

CATHERINE DELARUE-BRETON

SEMESTRE 5

DESRIPTIF

Cet EC a pour visée de sensibiliser les étudiants à la question du rôle du langage, dans ses diverses modalités (lu, écrit, parlé), dans les apprentissages scolaires, et notamment au rôle du discours pédagogique et des interactions langagières en classe dans l'accroissement ou la réduction des inégalités.

Les cours comprennent des études de textes scientifiques, des analyses de corpus (séances de classe enregistrées et transcrites, support d'apprentissage).

MODALITES DE VALIDATION

SESSION 1 : Un écrit sur table + un écrit maison

SESSION 2 : un écrit sur table

BIBLIOGRAPHIE

DELARUE-BRETON C. (2017), « Activité dialogique à l'école : observations sur l'élaboration des significations au sein du dialogue scolaire », *Recherches en didactiques des langues et des cultures*, vol. 14, n° 2. [En ligne] : <http://rdlc.revues.org/1875>

DELARUE-BRETON C. (2012), « Dispositifs et logiques dispositives : perception des enjeux et inégalités scolaires », in M.-L. Elalouf, A. Robert, A. Belhadjin & M.-F. Bishop (Dir.), *Les didactiques en question : état des lieux et perspectives pour la recherche et la formation*, Bruxelles, De Boeck, p. 120-130.

PAGNIER T. (2011), « Quelle "langue de départ" avant la transmission scolaire de la "norme standard" ? La nomination des bruits, des odeurs, et des couleurs », in O. Bertrand, I. Schaffner (dir), *Variétés, variations et formes du français*, Editions de l'école polytechnique, p. 295-309.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Thierry Pagnier : Maître de conférences en sciences du langage, UPEC-ESPE, Laboratoire CIRCEFT (EA 4384)

Objets de recherches : normes et variation linguistiques et langagières (oral, écrit) ; description formelle du dialogue scolaire ; étude des supports d'apprentissages scolaires et inégalités

Catherine Delarue Breton : Professeure des Universités en Sciences du langage, Université de Rouen Normandie, laboratoire Dylis (EA 7474), chercheuse associée au laboratoire CIRCEFT-Escol (EA 4384).

Objets de recherche : description formelle du dialogue scolaire, appropriation des discours attendus, à l'oral et à l'écrit, en contexte scolaire et universitaire ; étude des supports d'apprentissages scolaires et inégalités.

ADRESSES ELECTRONIQUES

thierry.pagnier@u-pec.fr

catherine.delarue-breton@univ-rouen.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

STÉPHANE BONNERY

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

La question de la « réussite » ou de l'échec dans la scolarité ne concerne pas seulement l'enseignement primaire ou secondaire, mais aussi le supérieur, en particulier les premières années de celui-ci. Comment les étudiants de Licence perçoivent leurs enseignements à l'université ? Qu'est-ce qui contribue à leurs difficultés lorsqu'ils en ont ? Quels leviers susceptibles de favoriser leur réussite sont identifiables ? Pour tenter de répondre à ce questionnement, une première partie du cours sera consacrée à la découverte de résultats de travaux de recherche. Une seconde partie amènera les étudiants du cours à s'initier à la recherche en enquêtant à son tour (observation, entretien avec un étudiant d'un autre département de l'Université). Cette initiation à l'enquête collective – qui sera encadrée étape par étape – sera l'occasion pour les étudiants de l'EC de se préparer aux futures exigences de réalisation d'une recherche du Master, qu'il s'agisse d'un Master Enseignement de l'ESPÉ ou d'un Master recherche en Sciences de l'éducation. Les résultats de cette enquête collective, entamée en 2017-2018, seront présentés dans le cadre des initiatives qui auront lieu en 2018-2019 pour célébrer le cinquantenaire de la création de notre université.

Mots-clés : savoirs et pratiques d'enseignement ; disciplines universitaires ; manières d'étudier ; étudiants ; inégalités.

MODALITES DE VALIDATION

Un dossier contenant les données recueillies et une analyse.

BIBLIOGRAPHIE

BODIN R. et ORANGE S. (2013), *L'université n'est pas en crise. Les transformations de l'enseignement supérieur : enjeux et idées reçues*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant.

BOURDIEU P. et PASSERON J.-C. (1964), *Les héritiers*, Paris, éd. de Minuit.

GRUEL L., GALLAND O. et HOUZEL G. (2009), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR.

LAHIRE B. (1997), *Les manières d'étudier*, Paris, La documentation Française, Les cahiers de l'OVE, n°2.

MILLET M. (2003), *Les étudiants et le travail universitaire. Étude sociologique*, Lyon, PUL.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Professeur en Sciences de l'éducation à Paris 8.

ADRESSE ELECTRONIQUE

stephane.bonnery@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous

METIERS DE L'ÉDUCATION : PRATIQUES ET PEDAGOGIES SCOLAIRES

CP1 (3ECTS)

NADA CHAAR

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

L'école est un lieu de travail pour de nombreux professionnels de l'éducation dont les métiers et les pratiques professionnelles sont à la fois différentes et complémentaires. Dans un même groupe professionnel, comme celui des enseignants, les pratiques, d'une discipline à l'autre, mais aussi parfois au sein de la même discipline, peuvent être très différentes.

Ce cours se donne pour objectif de présenter aux étudiants la diversité des métiers de l'école, de la maternelle à la fin du lycée et de leur faire explorer les enjeux et les pratiques différentes de chacun. Le détour par la question des pédagogies permettra de prendre conscience de la diversité des pratiques enseignantes et des principes éducatifs auxquels elles se rattachent.

MODALITES DE VALIDATION

Contrôle continu et examen.

Présence obligatoire.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie sera fournie en accompagnement de chaque séance.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Nada Chaar. PRAG. Thèmes de recherches et d'enseignement : Histoire et sociologie de l'école. Histoire et sociologie du groupe professionnel enseignant. Sociologie de l'action collective.

ADRESSE ELECTRONIQUE

nada.chaar@outlook.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

CINTIA INDARRAMENDI

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

Les inégalités éducatives sont un défi clé des politiques actuelles, particulièrement en France suite aux constats de l'augmentation de l'écart de résultats éducatifs entre les élèves les plus défavorisés et les plus favorisés (PISA).

Dans ce cours nous étudierons les rapports entre la définition des inégalités éducatives et scolaires et les politiques mises en place pour lutter contre ces inégalités. Pour ce faire nous travaillerons dans un premier temps sur les différentes manières d'aborder sociologiquement le sujet des inégalités éducatives et leur évolution.

Nous analyserons ensuite les possibles influences de ces définitions sur le cours des politiques éducatives. Nous nous concentrerons enfin sur l'étude des enjeux et des effets de ces politiques.

MODALITES DE VALIDATION

Un devoir intermédiaire et un devoir final sur table

BIBLIOGRAPHIE

- CHARLOT B. (coord.) (1994), *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin.
- DEMEUSE M., FRANDJI D., GREGER D. et ROCHEX J.-Y. (eds) (2011), *Les politiques d'éducation prioritaire en Europe. Quel devenir pour l'égalité scolaire ?*, Tome II, Lyon, ENS éditions.
- HASSENTEUFEL P. (2008), *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- MONS N. (2007), *Les nouvelles politiques éducatives*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PROST A. (1992), « Lecture historique et lecture sociologique des politiques d'éducation » in Plaisance E. (dir.), *Permanence et renouvellement en sociologie de l'éducation. Perspectives de recherches 1950-1990*, L'Harmattan.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Maitre de conférences en Sciences de l'Education. Ses recherches portent sur les politiques de lutte contre les inégalités éducatives avec une approche internationale.

ADRESSE ELECTRONIQUE

cindarramendi@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous

APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES RAPPORTS ENTRE ECOLE ET FAMILLES

CP1 (3ECTS)

SÉVERINE KAKPO

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

Cet enseignement se propose de contribuer à la réflexion des futurs professionnels de l'éducation, tout particulièrement des futurs enseignants ou CPE. La première partie de L'EC vise à familiariser les étudiants avec l'histoire des rapports entre école et familles, à les initier à l'analyse critique et à la déconstruction sociologique des représentations sociales qui conditionnent la perception actuelle des rapports entre école et familles, et à les amener à s'approprier les principaux résultats des travaux sociologiques qui traitent de la question des aspirations scolaires parentales, des pratiques éducatives familiales et des rapports entre socialisation scolaire et familiale, ou encore des politiques publiques visant à favoriser « l'implication » des familles, notamment populaires.

Dans le cadre de la seconde partie de cet EC et en lien avec les problématiques du cours, les étudiants mèneront une micro-enquête auprès de familles appartenant à des milieux sociaux contrastés (entretien et/ou observation).

Les données recueillies seront analysées dans le cadre du dossier de validation.

MODALITES DE VALIDATION

Dossier de validation

BIBLIOGRAPHIE

Fournie en début de cours

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Sociologie de l'éducation, accompagnement scolaire, pratiques didactiques familiales, milieux populaire.

ADRESSE ELECTRONIQUE

severine.kakpo@gmail.com

PERMANENCE

Sur RDV.

- **Éducation, action sociale et soin (CP2)**

Responsable

ANTOINE RIVIERE

Ce champ de pratique propose aux étudiants, dont le projet professionnel est seulement esquissé ou qui, au contraire, sont d'ores et déjà des praticiens confirmés, de réfléchir aux métiers de l'éducation, de l'action sociale et du soin. L'objet de ces cours est de penser des pratiques professionnelles, de comprendre les cadres politiques et institutionnels dans lesquels elles s'inscrivent, mais aussi d'appréhender les processus historiques, politiques, économiques, culturels qui leur donnent sens.

Enseignement « classique » ou « spécialisé », adaptation et intégration scolaires, formation et insertion professionnelle des jeunes adultes, prévention de la délinquance juvénile, protection de l'enfance, soin et action éducative thérapeutique, médiation familiale ou culturelle : le vaste champ du travail socio-éducatif brasse des enjeux et des problématiques à la fois essentiels et extrêmement complexes. C'est cette complexité qui rend indispensable l'analyse des pratiques professionnelles qui s'y déploient et des discours qui sont y sont produits sur ses publics (enfants et adolescents « inéducables », « décrocheurs », « inemployables », familles « irrégulières », populations précaires, « marginales », « exclues », etc.).

Au-delà de l'étude des acteurs, des institutions et des publics, les cours de ce champ de pratique entendent aussi accompagner les étudiants dans la construction de leur posture professionnelle à partir de l'analyse de situations éducatives concrètes, tirées de leur propre expérience, de celle des enseignants, mais aussi de ce qui sera observé sur le terrain au cours du stage de préprofessionnalisation.

Deux types d'approches théoriques sont proposés dans ce champ de pratique : certains EC mettent l'accent sur l'approche clinique (psychanalytique, psychosociologique, socio-clinique), tandis que d'autres privilégient les outils de la sociologie et de l'histoire. Quelle que soit l'orientation choisie, les cours tentent tous d'adopter une démarche à la fois théorique et pratique qui a l'ambition d'éclairer le champ du travail socio-éducatif en étudiant tout à la fois les trajectoires singulières des usagers, l'attitude des professionnels et les structures sociales et institutionnelles.

APPROCHES INSTITUTIONNELLES : INSTITUTIONS, GROUPES ET COLLECTIFS

CP2 (3ECTS)

PATRICK GEFFARD

SEMESTRE 5

DESCRIPTIF

Dans de nombreux champs professionnels (encadrement de groupes d'enfants ou d'adolescents ; travail en milieu socio-éducatif ; enseignement et enseignement spécialisé ; domaine thérapeutique) une même question tend à se répéter : est-il possible de mettre en place des dispositifs collectifs tout en préservant la dimension de singularité de chacun ?

Dans cet EC, nous nous appuyerons sur des travaux issus de la pratique professionnelle (études de cas, monographies...), provenant essentiellement des secteurs de la psychothérapie et de la pédagogie institutionnelles, pour travailler les dimensions méthodologiques et conceptuelles susceptibles d'aider des professionnels à favoriser, dans les groupes dont ils sont responsables, des modalités de différenciation entre les personnes, ainsi que les indispensables distinctions entre les rôles, les statuts et les fonctions.

MODALITES DE VALIDATION

Présence et participation au cours, production d'un travail écrit à partir de matériaux proposés. Des précisions sur les attendus pour la validation seront données en début de cours.

BIBLIOGRAPHIE

BÉNÉVENT R., MOUCHET C., *L'école, le désir et la loi*, Nîmes, Champ social.

IMBERT F. (2010), *Vocabulaire pour la pédagogie institutionnelle*, Nîmes, Champ social.

LAFFITTE R. et al. (2006), *Essais de pédagogie institutionnelle*, Nîmes, Champ social.

Revue *Cliopsy* (2015), *La pédagogie institutionnelle aujourd'hui*, n° 14, octobre 2015. Disponible à : <http://www.revuecliopsy.fr/wp-content/uploads/2015/10/RevueCliopsy14-GlossairePI-117.pdf>

TOSQUELLES F. (2003), *Cours aux éducateurs*, Nîmes, Champ social.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Maître de conférences en sciences de l'éducation, équipe CIRCEFT, axe *Clinique de l'éducation et de la formation*, approches psychanalytique, socio-clinique et institutionnelle.

ADRESSE ELECTRONIQUE

patrick.geffard@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par email.

HISTOIRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA REÉDUCATION DES FILLES (XIXE-XXE SIECLES)

CP2 (3ECTS)

ANTOINE RIVIERE ET AMELIE RABINE

SEMESTRE 5

DESRIPTIF

L'objet de cet enseignement est d'interroger l'histoire de l'éducation en France sous l'angle du genre. Quelle place l'école de la Troisième République, pensée par ses promoteurs comme un lieu d'acculturation civique et républicaine, réserve-t-elle aux filles, alors que jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale les femmes sont privées de la citoyenneté politique ? En quels termes la mixité scolaire a-t-elle été pensée et débattue par les pédagogues depuis le XIX^e siècle ? Quelle part prend l'institution scolaire dans la construction des identités sexuées et dans la fabrique des goûts, des ambitions, des projets professionnels et familiaux pensés comme exclusivement féminins ? Dans une société qui jusque dans les années 1960 consigne largement les femmes dans la sphère domestique et les assigne essentiellement à un rôle de reproduction et d'élevage des enfants, comment l'éducation que les filles reçoivent, dans et en-dehors de l'école, leur inculque-t-elle le désir de devenir mère ? Comment envisage-t-on de redresser celles qui, à l'aune de ce modèle féminin, sont considérées comme déviantes ? Comment peut-on expliquer les différences entre garçons et filles, que l'on observe encore de nos jours, en matière de réussite scolaire et de choix d'orientation ? Voilà quelques-unes des problématiques que ce cours ambitionne d'interroger.

MODALITES DE VALIDATION

1^{ère} session : Présence aux cours, exposé oral au cours du semestre et devoir sur table en fin de semestre.

2^{ème} session : devoir sur table.

BIBLIOGRAPHIE

BARD C. (2001), *Les femmes dans la société française au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin.

BAUDELLOT C. et ESTABLET R. (1992), *Allez les filles !*, Paris, Le Seuil.

MAYEUR F. (1979), *L'éducation des filles en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette.

ROGERS R. et THÉBAUD F. (2010), *La fabrique des filles : l'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Textuel.

TETARD F. et DUMAS C. (2009), *Filles de justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Beauchesnes-ENPJJ.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Amélie RABINE est doctorante en histoire, ses thèmes de recherche sont : histoire de la déviance féminine après 1945, écritures ordinaires et discours autobiographique, femmes, genre, enfermement.

Antoine RIVIERE est Maître de conférences ; ses recherches portent sur l'histoire de l'abandon d'enfants, de l'assistance à l'enfance, de la famille, des femmes et des politiques sociales.

ADRESSES ELECTRONIQUES

antoine.riviere05@univ-paris8.fr

amelie.rabine@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous par email.

LEANDRO DE LAJONQUIERE

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

Cet enseignement a pour but d'interroger les frontières habituellement établies entre les soins et le champ éducatif en ce qui concerne notamment la prise en charges des enfants dits handicapés ou en difficulté psychique. Habituellement, les interventions à caractère éducatif sont censées ne pas produire des effets subjectifs. L'éducation n'est pensée ainsi que dans le registre de la satisfaction des besoins particuliers. D'autre part, les soins sont censés développer dans le réel des capacités de développement toujours plus au moins compromises par le handicap. Cependant, la tradition des travaux inspirés par la psychanalyse en éducation spéciale ainsi que les enseignements de la clinique avec des enfants permettent de remettre en cause cette dichotomie soins/éducation tout en proposant un remaniement éthique des pratiques d'intervention à partir de la reconnaissance du *sujet du désir* en opération chez le soi-disant individu handicapé. Les expériences de l'*Ecole de Bonneuil* (France) et du *Lugar de Vida* (Brésil) feront l'objet d'un intérêt particulier du séminaire.

MODALITES DE VALIDATION

Un dossier en contrôle continu et examen final sur table.

BIBLIOGRAPHIE

CULLERE-CRESPIN G. (2007), *L'épopée symbolique du nouveau-né*, Toulouse, Erès.

KUPFER M.-C. et LAJONQUIERE L. (de) (2013), « L'éducation peut être thérapeutique : *Lugar de Vida* et l'inclusion scolaire des handicapés mentaux au Brésil », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation (INS HEA)*, Dossier thématique : Dispositif inclusif innovants, n° 61, p.37-48.

LAJONQUIERE, L. (de) (2014), « De Victor de l'Aveyron à Helen Keller : du bon usage de la parole dans l'éducation des enfants », *Cliopsy. Revue électronique* (France), n° 11, p. 55-67.

MANNONI M. (1973), *Education impossible*, Paris, Editions du Seuil.

ROUZEL J. (2000), *Le travail d'éducateur spécialisé. Ethique et pratique*, Paris, Dunod.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Professeur des universités. Recherches psychanalytiques en éducation et notamment à propos de l'éducation des enfants en difficulté de prendre leur place dans le monde.

ADRESSE ELECTRONIQUE

lde-lajonquiere@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par mail

SAMUEL BOUSSION & MEJ HILBOLD

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

« Souhaitez-vous être animés socio-culturellement, assistés socialement, éduqués spécialement, conseillés conjugalement ? Vos enfants sont-ils vaccinés ? Votre budget est-il rationnel ? Êtes-vous autonomes ? Les travailleurs sociaux ont ainsi mission de vous prendre en charge – pas vous peut-être, pas encore, mais des centaines de milliers de gens en marge, plus ou moins brouillés avec le travail et l'ordre. D'où viennent-ils ? Que font-ils : un métier paramédical ou supra-policier ? La division de la France en secteurs d'action sociale en fera-t-elle les nouveaux hussards de la République ou les prêtres de l'idéologie sanitaire ? La politique les interpelle ; sont-ils en train d'inventer de nouvelles solidarités, un nouveau militantisme ? Et vous, travailleurs sociaux, qui dites-vous que vous êtes ? ». Autant de questions provocatrices posées en avril-mai 1972 par la revue *Esprit* que nous reprendrons ensemble pour explorer l'histoire et le présent du travail social.

MODALITES DE VALIDATION

Exercice individuel sous forme de témoignage filmé d'un travailleur social.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUSSION S. (2013), *Les éducateurs spécialisés, naissance d'une profession. Le rôle de l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (1947-1959)*, Rennes, PUR.
- GARDET M. et TETARD F. (2000), « L'utopie du travailleur social unique », dans *Les origines des centres de formation de personnels sociaux et éducatifs à Toulouse (1938-1964)*, Érès, p. 133-156.
- PASCAL H. (2014), *Histoire du travail social en France*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- ION J. et RAVON B. (2012), *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte (8^e édition).
- ION J. (dir.) (2005), *Le travail social en débat[s]*, Paris, La découverte.
- MOZERE L. (2002), « La prévention ou comment préserver une place à l'anomalie », *Dialogue*, vol. 157, n° 3, p. 15-27.
- NEYRAND G. (2011), *Soutenir et contrôler les parents : le dispositif de parentalité*, Toulouse, Érès éd.
- VERDES-LEROUX J. (1978), *Le travail social*, Paris, Les éditions de minuit.

PROFIL DES ENSEIGNANTS

Samuel BOUSSION, historien, MCF en sciences de l'éducation à Paris 8.

Mej HILBOLD, MCF en sciences de l'éducation à Paris 8.

ADRESSES ELECTRONIQUES

samuel.bouSSION@univ-paris8.fr

mej.hilbold02@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par email.

LAURENCE GAVARINI

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

Nous choisissons d'aborder les deux verbes « éduquer » et « soigner » à travers la figure de Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste, car elle a profondément infléchi leur sens et leur possible rapprochement. Dolto n'a pas seulement laissé son nom à des pouponnières, des crèches, des maisons vertes, des écoles, des rues... C'est une œuvre conséquente dont nous avons hérité. Il s'en dégage notamment l'idée que pour éduquer, mais aussi pour soigner les enfants en souffrances, il faut les écouter : « Il est indiscutable que la parole peut guérir chez l'être humain les troubles de la relation entre son mental et sa chair », écrivait-elle dès 1947, mais il faut aussi éduquer les parents « à dire le vrai ». Nous avons à apprendre des enfants, affirmait-elle aussi : « J'ai appris beaucoup de mes patients, surtout ceux qui me tourmentaient ».

Nous consacrerons ce cours à une approche critique de son œuvre clinique et théorique, et de ses apports à un nouveau savoir sur l'enfant qu'elle adressait aux professionnels : psychanalystes et pédagogues.

Nous proposerons des modalités de travail sur textes et sur archives (sonores et audiovisuelles) et ferons intervenir des témoins vivants qui eurent l'occasion de travailler avec Dolto. Nous envisagerons une visite sur un des terrains thérapeutiques ou éducatifs qu'elle a marqués par ses interventions.

MODALITES DE VALIDATION

Assiduité au cours et participation aux travaux de groupes, exposé collectif au cours du semestre

BIBLIOGRAPHIE

DOLTO F. (1984), *L'image inconsciente du corps*, Paris, Seuil.

DOLTO F. (1985), *La Cause des enfants*, Paris, Robert Laffont

D'ORTOLI F. et AMRAM M. (1990), *L'école avec Françoise Dolto. Le rôle du désir dans l'éducation*, Paris, Hatier, Le livre de poche (1992).

GAVARINI L. (2004), *La passion de l'enfant*, réédition poche, Paris, Hachette, Pluriel.

FILMOGRAPHIE ET DOCUMENTS AUDIO

Archives INA sur Françoise Dolto

D'ORTOLI F. et AMRAM M. (2008), *Françoise Dolto et l'école de la Neuville*, éditions Frémeaux et associés.

NOBECOURT E. (2008), *Françoise Dolto, une femme, psychanalyste et citoyenne*, Paris, MK2.

Conversation entre Philippe Ariès et Françoise Dolto (Macroscopie, France-Culture, septembre-octobre 1977), publié par Télérama en un CD hors-série dont le titre est « *L'enfant porte le poids des espoirs de ses parents* ».

Un corpus de textes et de documents sera fourni aux étudiants dans le cadre du cours.

PROFIL DE L'ENSEIGNANTE

Laurence Gavarini est Professeure en sciences de l'éducation et en Master Genre. Docteure en sociologie de l'éducation, elle a par ailleurs une formation à la psychanalyse.

ADRESSE ELECTRONIQUE

lgavarini@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par email.

- **Intervention sociale, formation et éducation numérique (CP3)**

Responsable

Monica MACEDO

Ce champ concerne principalement les domaines professionnels de l'accompagnement, de l'intervention sociale, socioculturelle et numérique à destination des jeunes et des adultes, que ce soit dans le secteur public, privé ou associatif. Il prépare aux pratiques de l'éducation populaire, de l'animation et médiation socio-culturelle, du conseil en validation des acquis de l'expérience...

Les enseignements cherchent à développer des réflexions et des analyses sur l'éducation en lien avec l'expérience personnelle. Que fait-on de son expérience ? Comment la réfléchir, la communiquer et la verbaliser ? Quelles sont les pédagogies d'intervention dans ce type de situations visant à travailler l'expérience personnelle et collective ? La plupart des professionnels de l'éducation recueillent des histoires de vie pour en dégager des connaissances qui pourront être utiles aux personnes dans la réalisation de leur projet personnel et professionnel, l'obtention d'un diplôme ou d'une certification. Que font ces professionnels des expériences recueillies ? Quelles pédagogies mettent-ils en œuvre ?

Les situations d'apprentissage étudiées relèvent de la formation, de l'éducation permanente à tous les âges, de l'éducation tout au long de la vie. Ainsi s'articulent des formations reçues et travaillées à l'école et d'autres qui relèvent de l'autoformation, des apprentissages autodidactes, et des apprentissages informels. L'éducation populaire tente à tous les âges de la vie de développer l'éducation non formelle et informelle, qui se passe en dehors ou aux marges des institutions chargées de préparer directement à un diplôme. De ce point de vue, l'usage du numérique révolutionne toutes les formes d'apprentissage.

L'éducation numérique a pour objectif d'amener toute personne à comprendre et à utiliser les technologies numériques de manière critique et raisonnée, pour atteindre des objectifs personnels et professionnels, développer des connaissances, et participer à la vie en société. Ce processus complexe est influencé par différents facteurs, au centre desquels se trouve l'apprenant, son expérience, et son contexte. Le terme « technologie » ne se réduit pas ici aux supports matériels et logiciels; il inclut les usages, les méthodes et approches éducatives. Les enseignements proposent aussi une initiation aux problématiques de l'image (visuelle ou sonore), des arts et de l'esthétique, dans le contexte des médiations éducatives, culturelles ou artistiques.

La question des pédagogies et des logiques pédagogiques est inévitablement présente dès lors qu'une des missions est justement d'intervenir : où, comment, avec quelles finalités, avec quels moyens, avec quels outils ?

Ce champ prépare plus particulièrement au parcours « Éducation tout au long de la vie » du Master des Sciences de l'éducation.

MONICA MACEDO

SEMESTRE 5

DESRIPTIF

Ce cours interroge les notions de lecture et d'éducation à l'ère du numérique. Dans la première partie, nous traiterons de la lisibilité textuelle et de comment celle-ci est impactée par le passage du texte à l'écran. Est-ce plus difficile de lire à l'écran ? De quoi cela dépend ? Quels éléments permettent d'améliorer la lisibilité ? Telles seront les questions traitées. Dans la deuxième partie, nous étudierons l'impact du numérique dans le développement des compétences de lecture chez les jeunes et les adultes. Les résultats d'études internationales seront examinés afin de comprendre les enjeux de la lecture numérique pour les lecteurs, et leurs conséquences en matière d'éducation. Le cours est ouvert aux étudiants sans aucun prérequis « informatique ».

MODALITES DE VALIDATION

Devoir sur table, projet de groupe, participation au cours et aux exercices.

BIBLIOGRAPHIE

BACCINO T. (2004), *La lecture électronique*, Presses Universitaires de Grenoble.

LABASSE B. (1999), « La lisibilité rédactionnelle : fondements et perspectives », *Communication & langages*, n° 121, p. 86-103.

OCDE (2013), Rapport PIAAC-OCDE, <http://www.oecd.org/fr/sites/piaac-fr/>

ROUET J.-F., GERMAIN B. et MAZEL I. (2006), *Lecture et technologies numériques*, Chasseneuil-du-Poitou, CNDP-Savoir Livre.

ROUET J.-F. et MACEDO-ROUET M. (2011), « Documents multiples : processus et difficultés de lecture », *Argos*, n° 48, p. 13-16.

Articles du site : <http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/que-dit-la-recherche/>

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris 8, Mônica Macedo a participé à la création de l'Agence des usages des TICE du centre national de documentation pédagogique.

ADRESSE ELECTRONIQUE

mgoncalves-macedo@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par email.

DIDIER MOREAU

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

Le séminaire visera à mettre en évidence, dans les idées pédagogiques, la prégnance des concepts majeurs de la philosophie de l'éducation, dans leur articulation à l'idée d'émancipation. L'analyse des pratiques et doctrines de Rousseau, Pestalozzi, Fourier, Jacotot, Cousinet, Hermann Lietz, W. Paulsen, Freinet, etc. permettra d'appréhender comment cette question émancipatrice a été l'objet mis à l'épreuve par les principaux pédagogues. La lecture des textes de Jacques Rancière contribuera ensuite comprendre les enjeux véritables des débats contemporains sur l'École. On recherchera enfin, dans l'œuvre de Walter Benjamin, les lignes de force d'une émancipation pédagogique. Ce cours est hybride et s'appuiera sur la plateforme Moodle.

MODALITES DE VALIDATION

Une note de synthèse sur un sujet original problématisé, relatif à une expérience pédagogique, une institution alternative ou un corpus de textes permettant la réflexion sur l'émancipation éducative, sera le support de l'évaluation : 15000- 20000 signes.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie sera indiquée au cours du séminaire.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Professeur des universités (17ème section), laboratoires LLCPC et Experice.

Philosophie de l'éducation, éthique et philosophie politique de l'éducation, philosophie contemporaine.

Mots clefs : philosophie de l'éducation, éthique de l'éducation, éducation tout au long de la vie, histoire des idées pédagogiques.

ADRESSE ELECTRONIQUE

didier.moreauparis8@gmail.com

PERMANENCE

Sur rendez-vous par email.

MARTINE MORISSE

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

Pendant des années, l'illettrisme a fait l'objet de nombreuses publications, de discours médiatiques et politiques, sous tendus par diverses études visant principalement à définir les profils et les niveaux des jeunes et adultes concernés. Des actions de formation se sont mises en place, sous des appellations diverses, telles que « lutte contre l'illettrisme », « formation aux savoirs de base », « remise à niveau ».

Comment dès lors penser, au-delà des discours politiques et médiatiques et des actions mises en place, la complexité des relations que les usagers de la langue, y compris ceux qu'on appelle « défavorisés » ou marginaux, entretiennent avec l'écrit ? Quelle est la nature des pratiques effectives et/ou des obstacles rencontrés à l'écrit ? En quoi le fait d'interroger le (ou les) rapport(s) à l'écrit offre-t-il des perspectives de compréhension de ce qui se joue pour les personnes concernées ? Quelle pédagogie mettre en place ?

Cet enseignement fonctionnera en groupe et en sous-groupes, à partir d'exposés, de lecture d'articles, d'analyse de corpus et de recueil de témoignages.

MODALITES DE VALIDATION

L'évaluation se fera par la participation active, la réalisation d'un dossier et la présentation d'un exposé.

BIBLIOGRAPHIE

BARRÉ-DE MINIAC C., (2000), *Le rapport à l'écrit. Aspects théoriques et didactiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

BESSE J.-M., DE GAULMYN M.-M., GINET D., LAHIRE B. (1992), « *L'illettrisme* » en questions, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

DERYCKE M. (dir.) (2005), *Culture(s) et réflexivité*, Revue du Centre de Recherche en Education, Université de Saint-Etienne.

DESMARAIS D. (2003), *L'alphabétisation en question*, Québec, Les éditions Quebecor.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Maître de conférences à l'université de Paris 8, didacticienne de l'écriture dans le champ de la formation des adultes pendant plusieurs années, ses intérêts de recherche ont porté sur le rapport à l'écriture de jeunes et d'adultes peu ou pas scolarisés, les pratiques ordinaires d'écriture et les liens entre écriture et réflexivité. Elle a publié plusieurs articles sur ces questions.

Mots clefs : littératie, rapport à l'écriture, adultes, apprentissages informels, éducation populaire.

ADRESSE ELECTRONIQUE

martine.morisse@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rendez-vous par email.

- **Formation linguistique et culturelle des migrants (CP4)**

Responsables

Nicole BLONDEAU et Anthippi POTOLIA

L'UE 14, semestres 5 et 6 «Formation linguistique et culturelle des migrants» s'adresse aux étudiants qui veulent s'investir professionnellement dans le champ de la formation des publics adultes migrants, ainsi qu'aux bénévoles des associations de formation souhaitant réfléchir à leurs pratiques, ayant besoin de conceptualiser, consolider et approfondir les savoir-faire acquis à travers leur expérience du terrain.

Les étudiants seront amenés à développer des modalités d'intervention dans l'enseignement de la langue qui prennent en compte l'expérience migrante, les situations de plurilinguisme et pluriculturalisme, les trajets existentiels des personnes.

Les différents acteurs du champ, le fonctionnement politique et juridique des réseaux associatifs, les politiques Nationales et européennes concernant la formation des migrants, les dispositifs mis en place et les certifications existantes feront l'objet d'analyses critiques et de questionnements quant à la marge de manœuvre des professionnels au regard des choix politiques et des impositions institutionnelles.

Il s'agira alors d'explorer des modalités d'intervention s'appuyant sur des dispositifs encore peu mobilisés dans ce champ en France : les récits de vie, les journaux d'expérience, les autobiographies ou les biographisations langagières, les portfolios d'apprentissage, les ateliers d'échange des savoirs et des savoir-faire, les outils du numérique, les activités artistiques, etc.

Ce parcours s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire (anthropologie, sociologie, SDE, didactique...) dont l'objectif est d'amener les étudiants, les formateurs en exercice, à s'inscrire dans un « humanisme du divers » (E. Glissant) où la prise en compte de l'altérité, de l'inter-multi-culturalité, des expériences singulières du monde, peut permettre d'apprendre à comprendre l'Autre, en situation de (trans)formation tout au long de la vie, d'apprendre à apprendre de l'Autre, d'apprendre à accompagner l'Autre non seulement dans son apprentissage mais aussi tout au long de son processus de conscientisation et d'émancipation (P. Freire/J. Rancière).

ANTHIPPI POTOLIA

SEMESTRE 5

DESRIPTIF

Étudier les discours tenus dans des champs professionnels relatifs à différents milieux, en l'occurrence aux milieux de la formation d'adultes et de l'éducation (discours institutionnels : décrets, lois, directives, etc. ; discours des professionnels : référentiels, cahiers de liaison, documents authentiques à didactiser, etc.) pour en déterminer les enjeux, nécessite de se doter d'outils d'analyse que ce cours propose d'introduire auprès des étudiants. L'examen de pratiques discursives à l'œuvre en situation de travail s'effectuera à travers l'observation de catégories linguistiques, discursives ou pragmatiques (discours rapporté, modalités, actes de langage, etc.) ; il se prolongera par une réflexion sur le lien entre dimension discursive et sphère sociale.

MODALITES DE VALIDATION

Travail réalisé sur un document du choix de l'étudiant analysé à l'aide des outils introduits en cours **et** devoir sur table comprenant : **1/** des questions de cours et **2/** un travail d'analyse de document/s.

BIBLIOGRAPHIE

CLAUDEL Ch. et VENIARD M. (2012), "Discourse Analysis", *The Encyclopedia Of Language Teaching and Learning*, in Byram M. & Hu, A. (eds.), Second Edition, Routledge.

CLAUDEL Ch. (2014), « L'analyse de discours et la notion de genre dans la formation à la didactique des langues », in Causa M., Galligani S. et Vlad M. (dir.), *Formation et pratiques enseignantes en contextes pluriels*, Paris, Éditions Riveneuve, p. 91-114.

KRIEG-PLANQUE A. (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.

Langage et société (2011), « Méthodes d'analyse des discours », n° 135.

MAINGUENEAU D. (2000), *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan Université.

MOURLHON-DALLIES F. (2008), *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Didier, coll. Langues et didactique.

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Anthippi POTOLIA est maître de conférences à l'université Paris 8. Ses recherches portent notamment sur l'analyse des discours médiatiques, les mutations de l'écrit d'écran, les communautés d'apprentissage en ligne, la télécollaboration et la dimension interculturelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère/seconde.

ADRESSE ELECTRONIQUE

anthippi.potolia@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rdv.

DELPHINE LEROY

SEMESTRE 5

DESRIPTIF

Cet enseignement est construit sur des allers-retours entre les acquis de l'expérience et les savoirs théoriques du domaine. Son objectif est d'interroger le sujet apprenant dans ses relations plurilingues et situées avec les écritures (ses acquis, son parcours professionnel comme personnel, ses représentations) afin de lui permettre d'élaborer une relation émancipatrice avec l'écrit. Pour cela, les étudiants seront invités à s'appuyer sur une expérience de terrain afin d'identifier et d'analyser différents modèles d'apprentissage de la lecture et de l'écriture par les adultes. Il s'agira de mettre en lumière les soubassements théoriques, les modalités pédagogiques dans un répertoire varié d'institutions afin d'explorer des démarches contemporaines et adaptées aux personnes entrant dans l'écriture d'une nouvelle langue. Il s'agit d'un cours coopératif avec des étudiants allemands (Pädagogische Hochschule de Karlsruhe), qui vont travailler et échanger sur le même sujet, quotidiennement de manière numérique. Le partenariat s'articule avec un cours intitulé « Méthodologie d'enquête », dispensé en langue française et assuré par Gerald Schlemminger (P.U.). Aucune notion de la langue allemande n'est requise. Une rencontre est à l'étude (demandes de financements en cours).

MODALITES DE VALIDATION

Présence active et impliquée : exposés, compte-rendu et retours réflexifs sous la forme d'un journal ponctueront les séances. Un dossier de synthèse finalisera la validation.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMI H. (2009), *La formation linguistique des migrants*, Paris, CLE International.
- AGIER M. (2016), *Les Migrants et nous. Comprendre Babel*, Paris, CNRS Edition
- AGIER M. et MADEIRA A.V. (2017), *Définir les réfugiés*, Paris, PUF.
- CATANI M. (1970), *Médiation dans/pour la liberté. Essai d'alphabétisation*, Pierrelaye, Éditions Sciences et Service.
- CERTEAU (de) M. (1990/2001), *L'invention du quotidien*, T1. *Arts de faire*, Paris, Gallimard, Folio essais.
- FRAENKEL B. et MBODJ-POUYE A. (dir.) (2010), « *New literacy studies*, un courant majeur sur l'écrit », *Langage et société*, n° 133.
- FREIRE P. (1977, 1983), *Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution*, Paris, Maspéro.
- HAUTECŒUR J.-P. (2006), « Construction, ruptures, errances. Une biographie d'ALPHA (1978-2000) », in Bélisle R. et Bourdon S. (dir.), *Pratiques et apprentissage de l'écrit dans les sociétés éducatives*, Saint Nicolas, PUL, p. 84-111.
- KALMAN J. (2006), *À la découverte de l'alphabétisation : voies d'accès vers la culture de l'écrit pour un groupe de femmes vivant au Mexique*, Hambourg, Departamento de Investigaciones Educativas del Centro de Investigación y Estudios Avanzados de Mexico, Unesco.
- KRISTOF A. (2004), *L'analphabète. Récit autobiographique*, Genève, Carouge, Zoé Éd.
- LEENER (de) P. (2009), « L'expérience du migrant : l'apprentissage comme rupture subjective », in Brougère G. et Ulmann A. L. (dir.), *Apprendre de la vie quotidienne*, Paris, PUF, p. 55-65.

LEROY D. (2013), « Écritures de femmes déclarant ne pas écrire. Quatre femmes latino-américaines à Paris », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs (CRES)*, n° 12, Alphabétisation et lutte contre l'analphabétisme dans les pays du Nord et du Sud. Politiques, pratiques et demandes sociales, Éditions de la maison de l'Homme, Paris, en ligne : <http://cres.revues.org/2378>

PROFIL DE L'ENSEIGNANT

Delphine Leroy est maîtresse de conférences de sciences de l'éducation au département COM/FLE, c'est par une approche anthropologique que la question de l'écrit sera envisagée.

Mots-clés : Littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche.

ADRESSE ELECTRONIQUE

delphine.leroy05@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rdv.

DELPHINE LEROY

NICOLE BLONDEAU

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

Pour parvenir à accompagner le sujet apprenant vers la *conscientisation* (P. Freire), il importe de s'intéresser, entre autres, aux cultures éducatives qui l'ont formé. Comment perçoit-il l'écrit et d'où viennent ses représentations ? Comment s'est construite sa relation avec l'écrit depuis son enfance et tout au long de sa vie ? À partir de témoignages et d'extraits de biographisations langagières, nous chercherons à identifier dans cet EC ce qui est mis en œuvre aux niveaux social, affectif, psychologique lorsque des personnes migrantes entrent en littératie. L'étude parallèle d'une littérature sur l'éducation comparée (cultures d'enseignement et d'apprentissage), nous permettra de mieux cerner les processus d'appropriation des savoirs.

MODALITES DE VALIDATION

Présence active et impliquée : comptes rendus et retours réflexifs ponctueront les séances. Un dossier de synthèse comportant notamment la biographie langagière de chaque participant finalisera la validation.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXAKIS V. (2002), *Les mots étrangers*, Paris, Stock.

BLONDEAU N. et ALLOUACHE F. (2013), « Autobiographies langagières, élaborations identitaires, appartenances, transmission », *Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles*, CNAM, Paris, 3-6 juillet 2012, disponible en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00798268/document>

CHENG F. (2002), *Le Dialogue : une passion pour la langue française*, Presses artistique et littéraires de Shanghai.

ERNAUX A. (1984), *Les armoires vides*, Paris, Gallimard.

KRISTOF A. (2004), « Langue maternelle et langues ennemies, » in *L'analphabète : Récit Autobiographique*, Genève, Zoé.

LEROY D. (2016), « Sur le bout de la langue, des apprentissages en jachère » in Colin L. et Terzian, A. (dir.), *Chercher sa voie : récits de jeunes issus des migrations en Allemagne et en France*, Paris, Téraèdre, p. 87-99.

MOLINIE M. (2015), *Recherche biographique en contexte plurilingue, cartographie d'une didacticienne*, Paris, Riveneuve.

PENNAC D. (2007), *Chagrin d'école*, Paris, Gallimard.

TOURN L. (2003), *Chemin de l'exil : vers une identité ouverte*, Paris, Campagne Première.

PROFILS DES ENSEIGNANTS

Nicole Blondeau est maître de conférences, Sciences de l'éducation, Département Communication/FLE, Laboratoire EXPERICE.

- Problématique de la scolarisation des élèves étrangers allophones : enseignement/apprentissage du français, prise en compte des langues/cultures maternelles dans l'acquisition de la langue seconde,
- Plurilinguisme/interculturalité/biographisations langagières,
- Pédagogie de projet et pédagogues de « l'Éducation nouvelle »,
- Didactique et pédagogie des littératures française et francophone en contexte FLE/FLS.

Delphine Leroy est maîtresse de conférences de sciences de l'éducation (Laboratoire EXPERICE) au département COM/FLE, c'est par une approche anthropologique que la question de l'écrit sera envisagée.

Mots-clés : Littérature, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche.

ADRESSE ELECTRONIQUE

nicole.blondeau@univ-paris8.fr

delphine.leroy05@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rdv.

POLITIQUES LINGUISTIQUES A L'EGARD DES MIGRANTS EN FRANCE

CP4 (3ECTS)

DELPHINE LEROY

NACIRA GUENIF

SEMESTRE 6

DESRIPTIF

L'apprentissage du français constitue au fil des différentes politiques publiques en direction des migrants en France le cœur de politiques d'immigration et d'intégration toujours plus restrictives caractérisées par un monolinguisme compulsif. Conçu désormais comme une condition préalable d'immigration, cet apprentissage ignore les connaissances linguistiques des migrant-e-s et se focalise sur la seule langue française au détriment d'un plurilinguisme pourtant avéré et constituant un atout majeur de chaque migrant. Le cours s'attachera à comprendre comment les péripéties et les sous-entendus de ces diverses politiques ont contribué à construire les migrants comme un problème et non comme des contributeurs et des prescripteurs linguistiques.

MODALITES DE VALIDATION

Présence active et impliquée : compte-rendu, exposés et retours réflexifs ponctueront les séances. Un dossier de synthèse de chaque participant finalisera la validation.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANC A. (2010), *La langue du roi est le français. Essai sur la construction juridique d'un principe d'unicité de langue de l'État royal (842-1789)*, Paris, L'Harmattan.
- BLANC A. (2013), *La langue de la république est le français Essai sur l'instrumentalisation juridique de la langue par l'État (1789-2013)*, Paris, L'Harmattan.
- CERTEAU (de) M. ; JULIA D. et REVEL J. (1975), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard.
- DEPREZ C. (1996), « Une "politique linguistique familiale" : le rôle des femmes » in *Éducation et Sociétés Plurilingues*, n° 1, p. 35-42.
- DERRIDA J. (1996), *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée.
- FANON F. (1952), *Peau noire masques blancs*, Paris, Le Seuil, collection Points.
- RIPOLL P. (2011), *Saint-Denis, Théâtres intermédiaires I, Prendre langue avec la vôtre, lettres aux acteurs*, Paris, L'Harmattan, livret documentaire.
- NEUMANN S., réal. (2005), *La langue ne ment pas (journal écrit sous le IIIème Reich) ; d'après les journaux de Victor Klemperer [Images animées]*. DVD et VHS, Paris, Ministère de la culture et de la communication, Direction du livre et de la lecture [éd.], disponible en ligne : <http://www.dailymotion.com>

PROFILS DES ENSEIGNANTS

Nacira Guénif : Professeure en sciences de l'éducation, ses recherches portent sur la sociologie et l'anthropologie des migrations, des minorités, la marginalité et les inégalités examinées en combinant les perspectives de genre, d'ethnicité, de race, de colonialité et de position sociale.

Delphine Leroy : Maîtresse de conférences de sciences de l'éducation au département COM/FLE, c'est par une approche anthropologique que la question de l'écrit sera envisagée.

Mots clés : littératies, expériences migratoires, récits de vie, rapports sociaux de sexe, anthropologie de l'écriture, relation ethnographique et pratiques d'enquête en sciences humaines, écritures de recherche.

ADRESSES ELECTRONIQUES

ngs39@hotmail.fr

delphine.leroy05@univ-paris8.fr

PERMANENCE

Sur rdv.

D. EC transversaux

Les EC transversaux visent à favoriser la réussite des étudiants et constituent une aide à la professionnalisation.

Ils comprennent les UE de mineures externes, ainsi que les enseignements suivants :

Semestre 1 UE 15 :

- EC de langue
- EC de préparation au stage (validable au semestre 2)

Semestre 2 UE 18 :

- EC libre
- Stage d'observation et rapport de stage

UE de mineures externes

Responsable : Mej Hilbold

Les étudiants de Sciences de l'éducation peuvent choisir une mineure interne (la Mineure interne Sciences de l'éducation composée par les EC des différents Champs de pratiques) ou bien une mineure externe à choisir dans un de ces quatre départements :

-Sciences du Langage

-Histoire

-Psychologie

-Sociologie

Les étudiants doivent s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés.

Pour valider la mineure, il faut valider 24 ECTS :

-12 ECTS en L2 (6 ECTS au semestre 3 et 6 ECTS au semestre 4)

-12 ECTS en L3 (6 ECTS au semestre 5 et 6 ECTS au semestre 6)

EC DE LANGUE

UE15 -EC1

SEMESTRE 5 OU 6

L'EC de langue est géré par le Centre de Langues. Les étudiants doivent se référer au site : <http://www.univ-paris8.fr/cdl>

Procédure d'inscription à l'EC de langue proposé par le CDL

Avant de procéder à leur inscription à un cours de langue, les étudiants passent un test de niveau.

Pour le test d'anglais, les étudiants complètent un formulaire en ligne dans l'ENT de Paris 8 afin d'obtenir un code de connexion au site internet Oxford English Testing.

Pour toutes les autres langues, le test de niveau s'effectue sur la plateforme Moodle.

Après avoir déterminé leur niveau, les étudiants se préinscrivent sur la plateforme Moodle une semaine avant le début des cours pour choisir leur groupe en fonction de leur niveau, des jours et horaires proposés. Cette pré-inscription permet d'obtenir des listes qui sont transmises aux enseignants dès le début des cours. L'absence au premier cours peut faire perdre le bénéfice de l'inscription au cours.

Les enseignants mettent à jours ces listes dans les semaines qui suivent, puis une fois les effectifs stabilisés (environ un mois après le début de cours), le secrétariat du CDL les récupère.

Les étudiants procèdent enfin à leur inscription pédagogique en ligne via l'interface IP-Web. Le CDL communique les périodes d'inscription aux composantes afin qu'elles avertissent leurs étudiants par courriel et par voie d'affichage.

Test de niveau en anglais :

- Premier semestre : du 3 au 9 septembre 2018 (fortement conseillé) ou au plus tard le 16 septembre 2018.
- Deuxième semestre : du 3 septembre 2018 au 13 janvier 2019 (fortement conseillé) ou au plus tard le 20 janvier 2019.

L'étudiant peut passer le test dès le mois de septembre et décider de s'inscrire au cours d'anglais au second semestre.

Test de niveau pour les autres langues :

- Premier semestre : du 3 septembre au 7 octobre 2018.
- Second semestre : du 7 janvier au 10 février 2019.

Pré-inscription sur Moodle pour le choix des groupes :

- Premier semestre : du 10 au 16 septembre 2018.
- Second semestre : du 14 au 20 janvier 2019.

Inscription pédagogique en ligne :

- Premier semestre : du 22 octobre au 18 novembre 2018.
- Second semestre : du 25 février au 24 mars 2019.

Remarques

Si un étudiant passe le test de niveau de langue après la date limite de pré-inscription sur Moodle, il peut se présenter en cours pour voir s'il reste de la place. Si tel est le cas, l'enseignant actualise sa liste.

Si à l'issue du test de niveau des étudiants obtiennent un niveau C2, ils peuvent choisir des cours de langues parmi les enseignements disciplinaires. Dans ce cas, ils prennent directement contact avec le secrétariat du département de langue.

SECRETARIAT DU CDL

Bâtiment B1, bureau B204/205 Téléphone : 01 49 40 68 43 Mail : cdl@univ-paris8.fr

EC LIBRE

UE18-EC1

SEMESTRE 6

Les étudiants peuvent choisir leur EC libre parmi l'ensemble des EC proposés dans leur niveau de formation.
Ex : les étudiants de L1 peuvent choisir un EC libre parmi l'offre des EC de L1.

L'EC libre peut être également choisi parmi :

- les EC proposés par d'autres formations (psychologie, sociologie, sciences du langage, etc.),
- l'ensemble des EC transversaux mutualisés de l'établissement: sport, accompagnement du handicap, méthodologie, etc.

Pour connaître l'offre des EC libres, l'étudiant doit se renseigner auprès des secrétariats des formations qui l'intéressent.

EC DE PREPARATION AU STAGE

UE15 –EC2

SEMESTRE 5 OU 6

L'étudiant choisit un tuteur parmi les enseignants qui exercent dans les champs pratiques au sein desquels l'étudiant a choisi ses EC des UE 14 et UE 17.

Le rapport de stage répond à des critères bien précis. Il ne s'agit pas du récit d'un séjour, mais d'une analyse appuyée sur des problématiques universitaires. Ce rapport de stage est réalisé en lien plus étroit avec l'un des deux EC suivis dans les UE 14 et UE 17 : c'est la problématique développée dans cet EC qui sert de cadre de questionnement, d'observation et d'analyse lors du stage et pout la réalisation du rapport de stage.

Ce stage, d'une durée minimale de 30 heures effectives, fait l'objet d'une convention entre l'établissement d'accueil et l'université.

Un document « Fiche de missions stage » est à renseigner par les trois parties : l'étudiant, la structure et le tuteur.

Le rapport de stage compte de 10 à 15 pages au format universitaire (Times new roman caractère 12 – interligne 1,5 – marges de 2 cm) et comprend deux parties :

- Une partie « préparation du stage » ; il s'agit pour l'étudiant de rendre compte des démarches effectuées pour trouver son stage, expliciter les Raisons de son choix, et proposer une première grille d'observation et des éléments de problématisation. Cette partie fera l'objet d'une évaluation du 20.
- Une partie « rapport » ; il s'agit pour l'étudiant de rendre compte des caractéristiques de l'établissement et des actions menées par les professionnels observés et d'apporter des éléments de réponse à la problématique élaborée dans le cadre de l'EC choisi. Cette partie fera l'objet d'une évaluation sur 20.

E. Récapitulatif Licence 3

2018-2019



IMPORTANT

Ce récapitulatif n'est donné qu'à titre indicatif. Il est susceptible de modifications. A la réunion de rentrée un document actualisé vous sera remis.

Semestre 5

Cours	Enseignants
Approfondissement disciplinaire	3 EC obligatoires
Histoire de l'éducation : histoire de la médico-psycho-pédagogie XIX ^{ème} -XX ^{ème} siècles	Jean-Christophe COFFIN (groupes 1 et 2)
	Samuel BOUSSION (groupe 3)
Sociologie de l'école	Cintia INDARRAMENDI (groupes 1 et 2)
	Cédric BARBIER (groupe 3)
Méthodologie du travail universitaire en SDE	Equipe enseignante COM-FLE
Repérages dans les champs de pratiques	2 EC à choisir dans un même CP ou dans 2 CP différents
CP1	
Scolarisation des élèves allophones en France ; penser les conditions de réussite	Nicole BLONDEAU
Les « difficultés » des élèves ; études de situations d'enseignement et d'apprentissage	Stéphane BONNERY
Langage et inégalités d'apprentissage à l'école	Thierry PAGNIER / Catherine DELARUE-BRETON
CP2	
Approches institutionnelles : institutions, groupes et collectifs	Patrick GEFFARD
Histoire de l'éducation et de la rééducation des filles (XIX ^{ème} -XX ^{ème} siècles)	Antoine RIVIERE / Amélie RABINE
CP3	
Sémiologie de l'image et du son : élaborer un projet audio-visuel	Youcef CHEKKAR
Texte, lecture et éducation numérique	Monica MACEDO
CP4	
Analyse de discours et situations de travail	Anthippi POTOLIA
Entrée dans l'écrit à l'âge adulte	Delphine LEROY
Projet personnel et professionnel	2 EC obligatoires
EC libre / EC Langue	
EC préparation au stage	

Semestre 6

Cours	Enseignants
Approfondissement disciplinaire	2 EC obligatoires
Anthropologie et philosophie de l'éducation : politique de l'éducation ; institutions et formes d'apprentissage	Gladys CHICHARRO / Valentin SCHAEPELYNCK (groupe 1)
	Faouzia BALHACHEMI / Engin SUSTAM (groupe 2)
	Faouzia BELHACHEMI / Mej HILBOLD (groupe 3)
Approches psychologique et psychanalytique de l'éducation : savoir, connaissance et construction subjective	Ilaria PIRONE / François LE CLERE (groupe 1 : Traversées adolescentes et mésinscriptions sociales : désir, errance et construction subjective)
	Christine BOUISSOU (groupe 2: Développement, trajectoires, milieu)
	Enseignant précisé Ultérieurement (groupe 3: Interdit de penser, peur d'apprendre et désir de savoir)
Repérages dans les champs de pratiques	2 EC à choisir dans un même CP ou dans 2 CP différents
CP1	
Les étudiants et le travail universitaire	Stéphane BONNERY
Métier de l'éducation : pratiques et pédagogies scolaires	Nada CHAAR
Politiques éducatives et inégalités	Cintia INDARRAMENDI
Approche sociologie des rapports entre école et familles	Séverine KAKPO
CP2	
Enfance difficile : entre soin et éducation	Léandro de LAJONQUIERE
Pourquoi et pour qui le travail social ?	Samuel BOUSSION / Mej HILBOLD
Eduquer et soigner	Laurence GAVARINI
CP3	
Les pédagogies de l'émancipation	Didier MOREAU
L'illettrisme en question	Martine MORISSE
CP4	
Cultures éducatives et littératie	Delphine LEROY / Nicole BLONDEAU
Politiques linguistiques à l'égard des migrants en France	Delphine LEROY / Nacira GUENIF
Projet personnel et professionnel	2 EC obligatoires
EC libre / EC Langue	
Stage d'observation et rapport de stage	

Calendrier des inscriptions pédagogiques 2018-2019 Enseignement	Composante/ Service en charge des IP	Procédure d'inscription	Inscription 1^{er} semestre	Inscription 2^{ème} semestre
EC disciplinaires	Composante	IP à distance ou en présentiel	du 09/07/18 au 14/12/18	du 14/01/19 au 03/03/19
EC de découverte	Composante d'accueil	IP en présentiel	du 29/10/18 au 30/11/18	du 11/02/19 au 03/03/19
EC « Compétence numériques »	BAPN	IP automatique avec IP EC disciplinaires	du 03/09/18 au 30/09/18	du 07/01/19 à fin janvier 2019
Mineures internes et EC libre choisi dans la même discipline	Composante	IP à distance ou en présentiel	du 09/07/18 au 14/12/18	du 14/01/19 au 03/03/19
Mineures externes (L2/L3) et EC libre externe	Composante d'accueil	IP en présentiel	du 29/10/18 au 30/11/18	du 11/02/19 au 03/03/19
EC FLE (pour les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle) (choisi comme EC libre, de découverte ou de langue)	Département COM/FLE	Pré-inscription au dpt COM/FLE (formulaire)	du 10/09/18 au 14/09/18	du 14/01/19 au 18/01/19
IP à distance ou en présentiel		du 09/07/18 au 14/12/18	du 14/01/19 au 03/03/19	
EC libre de sport	SUAPS	Pré-inscription sur l'ENT	du 17/09/18 au 21/09/18	du 14/01/19 au 18/01/19
IP en présentiel		A partir du 22/10/09	A partir du 18/02/19	
EC libre « Engagement étudiant »	MDE	Inscription auprès de la MDE (dossier)	du 06/07/18 au 30/11/18	du 06/07/18 au 18/02/19
IP en présentiel		Au fil de l'eau (dès l'acceptation du dossier)		
EC de langue (niveau A1 à C1)	CDL	Anglais : test de niveau sur le site internet Oxford English Testing	du 03/09/18 au 09/09/18 (fortement conseillé) et au plus tard le 16/09/18	du 03/09/18 au 13/01/19 (fortement conseillé) et au plus tard le 20/01/19
Autres langues : test de niveau sur Moodle		du 03/09/18 au 07/10/18	du 07/01/19 au 10/02/19	
Pré-inscription sur Moodle (choix des groupes)		du 10/09/18 au 16/09/18	du 14/01/19 au 20/01/19	
IP à distance		du 22/10/18 au 18/11/18	du 25/02/19 au 24/03/19	
EC FLE (hors cursus)	SERCI	Pré-inscription auprès du département COM/FLE	du 10/09/18 au 28/09/18	du 14/01/19 au 01/02/19
IP en présentiel auprès du SERCI		Au fil de l'eau.		
Projet tutoré (hors cursus)	Composante	Encadré par le SCUIO IP en présentiel	Principalement au 2 ^{ème} semestre	